



10-11 Actualités
Sécurité



32 Sports
Sports
en fête



35 Festivités
Fête
Nationale

Les Pavillons *infos*

N°129 Juin 2022

www.les-pavillons-sous-bois.fr



Voisins Vigilants et Solidaires

La ville a fait le choix d'adhérer au dispositif « **Voisins Vigilants et Solidaires** » pour renforcer les dispositifs de sécurité et lutter plus efficacement contre la délinquance en proposant aux Pavillonnais un réseau social de voisinage.

Dès le 1^{er} juillet, tous les Pavillonnais pourront s'inscrire à ce nouveau service.

[Fonctionnement]

Le dispositif Voisins Vigilants et Solidaires met en relation les habitants pour lutter contre les cambriolages, les incivilités, les actes de vandalisme et les démarchages abusifs, en recréant du lien social avec ses voisins, au travers de la plateforme de communication.



[Comment devenir un voisin vigilant et solidaire ?]

L'inscription est rapide, simple et gratuite. Il suffit de s'inscrire sur le site* www.voisinsvigilants.org en renseignant votre adresse postale et votre mail. Vous rejoignez alors la communauté de votre quartier et serez alerté dès qu'un événement se produira.

*site sécurisé

L'adhésion de la ville à ce dispositif est l'occasion de créer des liens privilégiés entre les habitants et de permettre à la Mairie et à la Police municipale d'être informés.

Envie de gagner du temps ?

CHOISISSEZ LA LIVRAISON À DOMICILE
AVEC PAIEMENT CHEZ VOUS, JUSQU'À 19H30.

MONOPRIX

PLACE OISSERY FORFRY - LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 20H ET LE DIMANCHE DE 9H À 13H

P 1H GRATUITE DÈS 5€ D'ACHATS

Voir conditions de la livraison à domicile en magasin.

- > **ÉDITO** Page **5**
- > **ACTUALITÉS** page **6**
 - Pavillon de garde
 - Droit de louer
 - État civil
 - Travaux de voirie
 - Sécurité
 - Vidéoprotection
 - Lancement du portail famille
- > **ÉCHOS** page **14**
- > **CULTURE** page **22**
- > **ASSOCIATIONS** page **26**
- > **SPORT** page **31**
- > **EXPRESSION POLITIQUE** page **32**
- > **INFOS PRATIQUES** page **33**
- > **INFOS SERVICES** page **34**



Couverture :
Pavillons-Infos-129-Juin 2022



Vos élus vous reçoivent

RENSEIGNEMENTS ET RENDEZ-VOUS EN MAIRIE :
Secrétariat du Cabinet de Madame le Maire
Tél. : 01 48 02 75 04/05



Madame le Maire,
sur rendez-vous
Tél. : 0148027504/05

Yvon ANATCHKOV	1 ^{er} Adjoint au maire délégué à la Sécurité publique, la Sécurité des bâtiments, la Délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
Christine GAUTHIER	2 ^e Adjointe au maire déléguée à l'Education et aux Activités périscolaires (3-11 ans)
Marc SUJOL	3 ^e Adjoint au maire délégué à la Voirie et aux Affaires économiques hors commerce de proximité
Annick GARTNER	4 ^e Adjointe au maire déléguée à la Petite enfance et à la Dépendance
Patrick SARDA	5 ^e Adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et aux Bâtiments publics
Françoise RAYNAUD	6 ^e Adjointe au maire déléguée aux Affaires sociales et aux Seniors
Serge CARBONNELLE	7 ^e Adjoint au maire délégué aux Finances
Geneviève SIMONET	8 ^e Adjointe au maire déléguée à la Culture et à la Communication
Sabrina ASSAYAG	9 ^e Adjointe au maire délégué au Développement durable, à l'Environnement et à la Propreté de la ville
Jackie SIMONIN	Conseiller municipal délégué à la Vie associative et à la Mémoire combattante
Chantal TROTTE	Conseillère municipale déléguée à l'Insertion, à la Mission locale, à la Maison de l'emploi et au Projet de ville RSA
Jean-Marc AYDIN	Conseiller municipal délégué à la Santé et au Handicap
Yohan NONOTTE	Conseiller municipal délégué au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)
Mamadou Macinanké DIALLO	Conseiller municipal délégué au Commerce de proximité et aux Marchés forains
Philippe DALLIER	Conseiller municipal délégué aux systèmes d'information, à la vidéosurveillance et à la cybersécurité Conseiller Départemental



Allô Madame le Maire

01 48 02 75 94
en direct

Le premier **JEUDI** du mois de 18h30 à 20h30 (sauf au mois d'août)

Les Pavillons-Infos

Magazine d'informations municipales de la ville des Pavillons-sous-Bois
N°129 Juin 2022.

- > Directrice de la publication : Katia COPPI - Maire des Pavillons-sous-Bois
- > Rédaction, photos, régie publicitaire : Service Communication, Florence Gadroy, Eve Sangare - Tél. : 01 48 02 75 81/08
- > Infographie : Public Imprim - Tél. : 01 48 20 69 47
- > Impression : Imprimerie RAS - Tél. : 01 39 33 01 01
- > Distribution : Espace Impression - Tél. : 01 46 70 12 21



Communication en mairie

- > **Sur place :** ouverture de 9h à 12h30 (12h pendant les vacances scolaires) et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi. Permanences du Service Population-État civil le samedi matin 2 juillet, 10 septembre et 24 septembre de 9h à 12h.
- > **Par courrier à :** Madame le Maire (ou au service destinataire) Hôtel de ville Place Charles de Gaulle 93320 Les Pavillons-sous-Bois
- > **Par téléphone :** 01 48 02 75 75
- > **Par courriel :** mairie@lespavillonssousbois.fr
- > **Consultez également le site internet de la ville :** www.les-pavillons-sous-bois.fr
- > **Page Facebook de la ville :** Ville des Pavillons-sous-Bois

un artisan à votre service depuis 1981

FOUCAULT

PROFESSIONNEL GAZ

CHAUFFAGE

NOUVELLES ENERGIES

COUVERTURE

PLOMBERIE



TÉL. : 01 48 50 01 47

**69, allée Jules-Auffret
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS**

**Pour vos insertions
dans les publications municipales**

Contactez le Service Régie publicitaire de la Ville :



Tél. : 01 48 02 75 81



*L'immobilier est notre métier,
c'est aussi notre passion !*



Venez nous rendre visite !

à votre service du lundi au samedi



25, avenue Victor Hugo
93320 Les-Pavillons-sous-Bois
www.immo5pavillons.com

Proche de vous, à l'écoute de vos projets

*Envie de passer les beaux jours
en terrasse ou au jardin ?*



IMMO 5

S'OCCUPE DE TOUT



**UN PROJET D'ACHAT OU DE VENTE ?
UNE ESTIMATION ?**

01 48 02 00 21

Chers tous, Chers Pavillonnais,

Ça y est, les vacances d'été arrivent à grands pas après plusieurs mois au cours desquels nous avons pu reprendre, petit à petit, une vie presque normale. Même s'il convient de rester prudent et de continuer, collectivement, à nous préserver, j'espère que vous pourrez bientôt prendre quelques jours pour vous reposer et pour vous retrouver en famille, ou entre amis, lors de cette parenthèse estivale tant attendue.

Aux Pavillons-sous-Bois, les manifestations culturelles et festives ont d'ores et déjà fait leur grand retour et je m'en réjouis. Après le Marché aux Fleurs, la Rencontre des Artistes ou encore la Fête de l'Enfance – qui a beaucoup plu et qui a permis de mettre en avant l'incroyable travail des équipes d'animation et des centres de loisirs avec les enfants – la ville s'apprête à entrer dans l'été en organisant, comme chaque année, la Fête de la Musique, Sports en Fête, au stade Léo Lagrange et, bien sûr, le traditionnel feu d'artifice du 13 juillet qui sera précédé par une distribution de lampions et suivi d'un bal populaire. Nous vous y attendons nombreux !

Cependant, la reprise des festivités et l'arrivée de l'été ne doivent pas occulter une bien triste réalité qui me met très en colère : les incivilités repartent à la hausse et le manque de respect de certains individus pour le travail des agents de la ville devient parfaitement inacceptable. Les déchets, les emballages gras de fast-food, les bouteilles et les canettes vides jonchent le sol.

C'est répugnant et je le déplore car les agents du service Propreté ne ménagent pas leurs efforts pour sillonner les quarante kilomètres de voirie que compte la ville. L'arrivée des beaux jours ne doit pas être synonyme de nuisances, de dégradations volontaires, ni de saleté. J'en appelle au civisme de chacun car les rues ne se salissent pas toutes seules !

J'ajoute qu'il en va de même pour les déjections canines et pour les dégradations volontaires de nos espaces verts. ÇA SUFFIT ! Je ne compte plus les signalements de Pavillonnais excédés qui constatent que nos parcs et jardins servent de canisettes et sont régulièrement dégradés par des individus grossiers et malintentionnés. Un exemple parmi tant d'autres : il y a quelques semaines, deux arbres qui venaient d'être plantés ont été subtilisés dans la nuit ! De la même manière, les jolies jardinières fleuries sont régulièrement dépouillées, sitôt installées.

Tout ceci doit cesser afin que chacun puisse profiter de l'espace public en toute quiétude. Ces espaces verts sont extrêmement précieux dans une ville aussi dense que la nôtre car ils constituent des lieux de respiration et de détente. Respectons-les !

Je compte sur votre vigilance car c'est collectivement que nous parviendrons à endiguer le poison de l'incivisme et de l'impunité. Je continuerai à me battre sur ces sujets pour préserver notre cadre de vie.

Dans l'attente de vous retrouver, je vous souhaite, du fond du cœur, à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches, un très bel été ensoleillé. Prenez soin de vous.

Votre maire
Katia COPPI



Katia COPPI
Maire

« Les incivilités repartent à la hausse et le manque de respect de certains individus pour le travail des agents de la ville devient parfaitement inacceptable. »

> Rénovation du Pavillon de garde

Depuis plusieurs mois, le Pavillon de garde connaît une rénovation de grande ampleur. L'intégralité des fondations a été reprise, l'intérieur du bâtiment ainsi que ses façades ont été rénovés. À la fin du chantier, après avoir appliqué trois couches d'enduit, les pierres qui avaient été retirées seront de

nouveau posées. Le chantier sera terminé dans le courant de l'été et représente un budget de 730 000 €. Les Pavillonnais qui le souhaitent, pourront, à l'occasion des journées du patrimoine qui auront lieu les 17 et 18 septembre, découvrir la rénovation de ce bâtiment historique au cours d'une visite commentée.

**Budget
de la rénovation :
730 000€**

En chiffres

- Rénovation : **730 000€**
- Subventions : **432 261€**

> Direction régionale des affaires culturelles d'Île de France :

90 560€

> Dotation du soutien à l'investissement Public local France Relance :

181 701€

> Région Île de France :

160 000€



> État-Civil : pièces d'identité

> Allongement des délais

> Pourquoi les délais s'allongent ?

Après deux années de crise sanitaire où les personnes n'ont pas engagé de démarches pour refaire leurs pièces d'identité, les demandes de cartes d'identité et de passeports connaissent une forte hausse sur tout le territoire français et entraînent un allongement considérable des délais.

Depuis quelques mois, la réouverture des frontières et la levée progressive des restrictions de déplacement ont entraîné une forte demande et un engorgement des services administratifs.

L'arrivée de la nouvelle carte d'identité a amplifié ce phénomène et aujourd'hui, les délais pour obtenir un rendez-vous au Service État-Civil de la ville des Pavillons-sous-Bois sont supérieurs à 3 mois.

Après une première phase de traitement de la demande à la mairie, les documents sont ensuite transmis à la préfecture pour une phase de vérification.



Là aussi, les délais sont importants et sont actuellement estimés à 2 mois en raison de l'afflux des demandes, de la mise en place de la nouvelle carte d'identité et d'un nombre de rejets plus important des photos. Les agents du Service Population-État-Civil sont donc particulièrement vigilants et exigeants sur les photos fournies et sur les enregistrements des pièces.

Le Service État-Civil Population de la ville est pleinement mobilisé, mais doit aussi assurer toutes les missions qui lui sont rattachées : déclarations d'État civil (naissances, mariages, décès, pacs...), gestion des élections, gestion des cimetières, etc.

> Quelles solutions ?

Le lieu de demande de votre pièce d'identité ne dépend pas de votre lieu de résidence. Vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie du territoire Français à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement. Certaines préfectures ont aussi des délais plus courts pour les étapes de vérification et de validation.

Pour vous aider dans vos démarches, nous vous invitons à effectuer vos pré-demandes en ligne.

> Demande de permis de louer : 2 étapes à suivre

Vous souhaitez mettre votre bien en location ? Depuis le 1^{er} juillet 2019, la ville a instauré le permis de louer, un outil destiné à lutter contre l'habitat indigne.

Tous les logements de la ville sont soumis à ce dispositif, hormis ceux situés en zones UH et UI (les plans de zones sont consultables sur le site internet de la ville).

> Permis de louer : modalités

Étape 1 : demande d'autorisation préalable de mise en location

- La demande doit être effectuée avant la signature du bail.
- Le propriétaire (ou son représentant) doit attendre l'autorisation

expresse de la ville avant de louer le bien. Le défaut d'autorisation expose le propriétaire à des sanctions financières qui peuvent être égales à 15 000 €.

- La demande peut être adressée par courriel à permisdelouer@lespavillonssousbois.fr, par courrier ou déposée sur place au Service Urbanisme - allée Étienne Dolet (face au numéro 38) - Rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville - 01 48 02 75 39/87.

Plusieurs documents doivent être annexés à cette demande :

- le formulaire CERFA n° 15652-01
- un dossier technique comprenant : (voir ci-dessous)

DOCUMENTS	A FOURNIR	DUREE DE VALIDITE
Diagnostic de performance énergétique (DPE)	Obligatoire	10 ans
Diagnostic plomb	Pour les constructions antérieures à 1949	Illimité si absence de risques
Diagnostic amiante	Pour les constructions antérieures à 1997	Illimité si absence de risques
Diagnostic électrique	Si les installations datent de plus de 15 ans	6 ans
Diagnostic gaz	Si les installations datent de plus de 15 ans	6 ans
Etat des risques pollution naturels et technologiques	Obligatoire	6 mois
Plans intérieurs, photographies de toutes les pièces y compris des ventilations (cuisine et salle d'eau)	Obligatoire	3 mois

La décision par arrêté est notifiée au propriétaire (ou à son représentant) au plus tard dans un délai d'un mois à compter de la réception du dossier complet.

Étape 2 : déclaration de mise en location

Après avoir obtenu l'accord de la ville, l'autorisation préalable devient caduque si elle n'est pas suivie d'une mise en location dans un délai de deux ans suivant sa délivrance. Le propriétaire (ou son représentant) doit déclarer la mise en location du logement **dans les 15 jours maximum suivants la signature du bail** en transmettant le CERFA n°15651-01 par courriel à permisdelouer@lespavillonssousbois.fr, par courrier ou sur place au Service Urbanisme - Rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville - 01 48 02 75 39/87.



Service Urbanisme
 Place du Général de Gaulle
 Bureaux allée Etienne Dolet (face au n°38)
 Téléphone : 01 48 02 75 23
 Courriel : permisdelouer@lespavillonssousbois.fr

Carte, non exhaustive, des princ

1 Allée de la Main Ferme

Maître d'ouvrage : Département de la Seine-Saint-Denis
Réhabilitation du réseau et des branchements d'assainissement

- stationnement interdit
- circulation ralentie

Jusqu'en juin 2023

2 Allée Sainte-Anne

Maîtres d'ouvrage : GRT GAZ et GT CANALISATIONS
Pose d'un réseau de gaz haute pression pour le dépôt RATP

- stationnement interdit

Jusqu'au 31 août 2022

3 Allée du Garde-Chasse

Maître d'ouvrage : GRAND PARIS GRAND EST
Réfection du réseau et des branchements d'assainissement

- stationnement interdit durant la totalité des travaux
- circulation interdite (sauf riverains) aux horaires de chantier

Jusqu'au 9 septembre 2022

4 Avenue du Président Wilson

Maître d'ouvrage : Département de la Seine-Saint-Denis
Depuis mi-avril, le Département de la Seine-Saint-Denis intervient, en urgence, pour reconstruire le réseau souterrain d'assainissement départemental, implanté sous une partie de l'avenue du Président Wilson, sur le tronçon compris entre les avenues Jean Jaurès et Victor Hugo.

Les études menées sur place ont révélé une dégradation du réseau d'assainissement plus critique que celle qui avait été annoncée, ce qui pourrait provoquer, à terme, un affaissement du trottoir et de la chaussée.

Ces travaux ont pour objectif de consolider l'égout afin de sécuriser la circulation sur la voie publique et améliorer les conditions d'écoulement des eaux usées.

- places de stationnement neutralisées
- circulation des véhicules maintenue à la vitesse réduite de 30km/h
- interruptions ponctuelles de la circulation
- cheminement piétons du côté pair de la rue

Jusqu'à décembre 2022, prolongation possible en 2023

5 Place de la Basoche

Maître d'ouvrage : ENEDIS
Remplacement d'un câble en défaut et d'un câble vétuste.
Localisation du câble : 70m sur l'allée Jules Auffret, 40m place de la Basoche et 60m sur l'allée Robillard

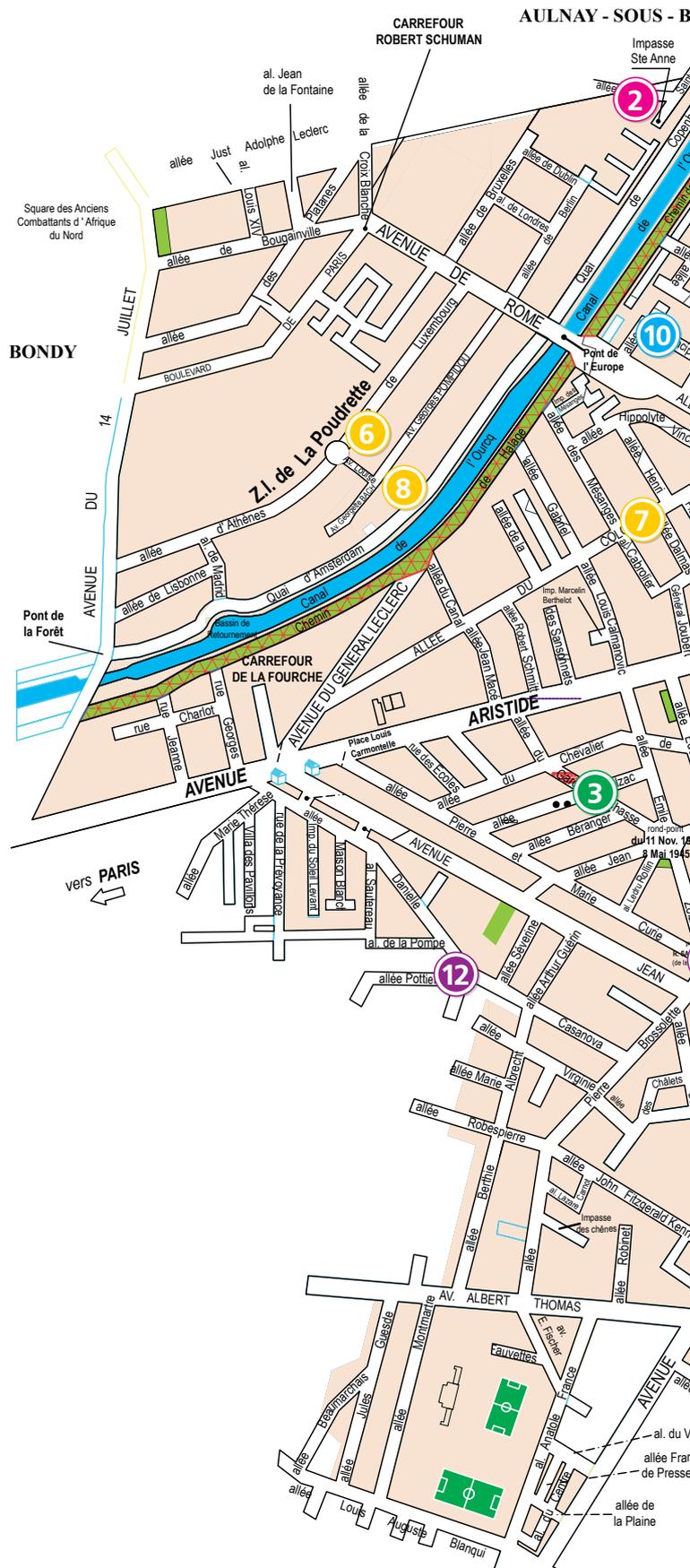
- interruptions ponctuelles de la circulation
- stationnement interdit, par portion, en fonction de l'avancée des travaux

Début des travaux en juillet, pour une durée de 6 semaines

6 Allée du Luxembourg

Maître d'ouvrage : ville
Intervenant : CITÉOS
Rénovation de l'éclairage public comprenant le réseau souterrain
Budget : 96 000€

Du 30 mai au 30 juin



Travaux du Département



Travaux d'assainissement



Travaux de la ville



Travaux de distribution en eau potable

Travaux en cours sur la ville



- Travaux d'électricité
- Travaux d'éclairage public et feux tricolores ville
- Travaux de gaz

7 Allée du Colonel Fabien

Maître d'ouvrage : ville
 Intervenant : CITÉOS
 Rénovation de l'éclairage public (candélabres et réseau souterrain) sur le tronçon situé entre l'avenue du Général Leclerc et l'allée Jean-Macé

- fermeture temporaire de la circulation
- stationnement interdit

Budget : 48 541€

Intervenant : COLAS

Réfection de la chaussée et du trottoir

- fermeture temporaire de la circulation
- stationnement interdit

Du 1^{er} juin au 31 juillet

8 Passerelle piétonne collège Anatole France

Maître d'ouvrage : ville
 Travaux de sécurisation et renforcement de l'éclairage aux abords du collège Anatole France et de la passerelle.

- pose de mâts d'éclairage définitifs sur la passerelle avec des grilles de protection
- sécurisation de l'armoire d'éclairage public

Budget : 7 700€

Du 1^{er} juin au 31 août

9 Boulevard Pasteur

Maître d'ouvrage : SEDIF
 Travaux de renouvellement des canalisations et des branchements de distribution d'eau potable sur le tronçon situé entre les allées du Rendez-vous et Monge

- circulation interdite aux horaires des travaux (7h30-16h30)
- stationnement interdit durant la totalité des travaux

Du 4 juillet au 26 août

10 Allées de Rocroi et de l'Émancipation

Maître d'ouvrage : ville
 Intervenant : COLAS
 Remplacement de 2 coussins berlinois par des ralentisseurs en enrobé au droit du 9 et du 12-20 allée de Rocroi et du 25-26 allée de l'Émancipation.

- circulation temporairement interrompue

Budget : 15 000€

Travaux courant juin

11 Carrefour Jules Auffret/Robert Estienne

Maître d'ouvrage : CITÉOS
 Rénovation du système de signalisation du carrefour
 Budget : 28 000 €

Du 2 mai au 3 juin

12 Allées Pottier et Robillard

Maître d'ouvrage : ENEDIS et SIPPEREC
 Enfouissement des réseaux électriques Enedis réalisé par le SIPPEREC.

Allée Pottier du 13 juin au 15 juillet et **allée Robillard**, tronçon situé entre les allées Félix Faure et Jean-Baptiste Clément et l'allée Jules Vallès et l'avenue Aristide Briand du 27 juin au 15 juillet :

- reprise des branchements sur le trottoir
- circulation temporairement interrompue
- places de stationnement neutralisées des deux côtés

Jusqu'au 15 juillet

➤ La sécurité à l'approche des vacances d'été

➤ Opération tranquillité vacances

Si vous vous absentez, faites surveiller votre habitation

Comme chaque année, l'opération tranquillité vacances reprend sur l'ensemble de la ville. Si vous partez en vacances et que vous souhaitez que votre propriété soit surveillée, vous pouvez prendre contact avec les services de la Police municipale ou nationale qui effectueront des rondes à votre domicile.

Pour bénéficier de ce service gratuit, vous devez impérativement vous présenter muni d'un justificatif de domicile et de votre carte d'identité (**originaux et photocopies**).

➤ Conseils à l'approche de l'été

Comment vous protéger contre les cambriolages ?

- Changez votre serrure si vous avez perdu vos clés.
- Certains cambrioleurs utilisent des signes de reconnaissance. Ils sont tracés au stylo, au crayon ou à la craie. Si vous voyez de tels signes, photographiez ou recopiez-les et parlez-en aux policiers de votre secteur.

Que faire en cas d'absence durable ?

- Avisez vos voisins ou le gardien de la résidence.
- Faites suivre votre courrier ou faites-le récupérer par une personne de confiance.
- Une boîte aux lettres débordante d'enveloppes révèle une longue absence.
- Votre domicile doit paraître habité.
- Faites ouvrir régulièrement vos volets.
- Placez vos bijoux et valeurs en lieu sûr et ne conservez pas chez vous de grosses sommes d'argent.
- Les piles de draps ou de serviettes ne sont pas des coffres-forts, elles sont les cachettes les plus connues.
- Transférez vos appels de votre téléphone fixe sur votre téléphone portable ou une autre ligne. N'indiquez pas vos dates de congés sur votre messagerie !
- Ne diffusez jamais vos dates de vacances sur les réseaux

➤ Vols à la fausse qualité

« Le vol à la fausse qualité » est une expression utilisée pour décrire les vols réalisés de manière générale, au domicile des particuliers par des malfaiteurs se faisant passer pour des professionnels ou de faux employés de Mairie, des faux agents de l'administration (y compris pour des policiers). Si un policier, un agent EDF, un agent des eaux se présente chez vous sans que vous en ayez été avisé, soyez vigilant.

Utilisant des subterfuges, leur discours est souvent bien rodé. Pour tromper la vigilance de leur victime, ils s'introduisent dans le domicile de cette dernière pour procéder à des repérages et y commettre des vols.

Souvent, ils détournent l'attention de leur victime pour des motifs futiles et parviennent à pénétrer dans le domicile pour dérober de l'argent ou tout autre moyen de paiement, bijoux et même les clés de voiture.

Comment se protéger ?

- Quelle que soit la profession déclarée ou la raison invoquée par celui qui se présente chez vous, **vous ne devez en aucun cas le laisser entrer si vous avez le moindre doute.**



sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Il est également déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

D'autres solutions complémentaires sont souvent nécessaires pour renforcer la sécurité des personnes et des biens. Nous proposons aux Pavillonnais de veiller sur leurs voisins. Il ne s'agit pas d'être intrusif, bien sûr, mais de signaler un événement ou un comportement suspect.

Le 1^{er} juillet, la ville des Pavillons-sous-Bois lancera le dispositif «**Voisins vigilants et solidaires**» pour renforcer la sécurité.



- S'il s'agit d'une entreprise : proposez-lui un autre rendez-vous afin de procéder aux vérifications.
- S'il s'agit d'une administration : demandez le numéro de téléphone officiel de son administration pour confirmer son identité.
- Si vous faites rentrer une personne chez vous, essayez de vous faire assister d'un voisin ou d'un ami. Ne quittez pas l'individu, accompagnez-le dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.
- Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.



Police municipale
Maison des services publics Claude Érignac
allée de Berlin
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 02 75 37

➤ Modernisation et développement du système de vidéoprotection

En 2008 la Ville des Pavillons-sous-Bois mettait en place un système de vidéoprotection.

Il s'agit aujourd'hui de le moderniser, et de le développer.

Une somme de 1 560 000 € a été inscrite au budget primitif 2022.

La ville s'est dotée en 2008 d'un système de vidéoprotection de 26 caméras dont le nombre fut ensuite progressivement porté à 53. À l'époque, la ville n'étant pas « câblée » en fibre optique, c'est un système par voie hertzienne qui fut installé, seule technologie alors disponible. Aujourd'hui, la ville investit 1,5 million d'euros pour mettre en place un double réseau dédié en fibre optique, reliant les principaux bâtiments communaux, sur lequel seront également raccordées les caméras de vidéoprotection.

Ainsi, dès la fin 2022, les 53 caméras existantes auront été remplacées par des matériels de dernière technologie et le Centre de Supervision Urbaine (CSU), situé dans les locaux de la Police municipale, aura également été entièrement modernisé. Une fois cette première phase achevée, le nombre de caméras sera porté à 80 en 2023.

Notons que cet investissement important permettra également, grâce à la double boucle en fibre optique, de moderniser les

communications informatiques et téléphoniques entre les bâtiments communaux et de réaliser quelques économies de fonctionnement.

Calendrier :

1^{er} semestre 2022 :

- mise en place du double réseau dédié en fibre optique.

2^d semestre 2022 :

- remplacement des 53 caméras existantes et basculement progressif vers le nouveau système.

1^{er} semestre 2023 :

- installation de 27 nouvelles caméras.



Rappel : utilisation des images de vidéoprotection

Conformément aux dispositions du code de procédure pénale, l'exploitation des images enregistrées afin d'identifier les auteurs d'infractions relève des missions d'investigations dévolues aux officiers de police judiciaire. Il est donc nécessaire de porter plainte auprès de la Police nationale auprès du CSU de la Police municipale. Les agents du CSU ne sont pas habilités à délivrer des images aux administrés ou à les consulter a posteriori.



3 questions à Philippe Dallier,

➤ Conseiller municipal délégué aux systèmes d'information, à la vidéosurveillance et à la cybersécurité. Conseiller départemental

➤ La vidéoprotection est-elle vraiment utile ?

« Je crois vraiment que cette question est derrière nous depuis longtemps. Bien sûr, la vidéoprotection ne règle pas tout, ce serait trop beau, mais elle est devenue un outil indispensable pour lutter contre la délinquance. »

➤ Que filment les caméras et comment sont choisis les sites d'implantation ?

« Elles filment uniquement l'espace public et la loi impose de masquer les entrées des propriétés privées ainsi que les fenêtres qui se trouveraient dans le champ de vision des caméras. Le choix de leur implantation se fait en partenariat avec la Police nationale. »

➤ Qui peut consulter les images ?

« Les agents de la Police municipale assermentés visualisent les images en temps réel et sont habilités à extraire les images stockées mais, les particuliers, pas plus que les élus, ne peuvent y avoir accès. Par ailleurs, seule une réquisition de la Police nationale permet d'extraire les données aux fins d'enquête.

Il est donc primordial de porter plainte au commissariat pour consulter les images. »

➤ Actions d'aide au recrutement

➤ Mise en place du premier Groupe Opérationnel de Suivi

Katia Coppi, Maire et Chantal Trottet, Conseillère municipale déléguée ont inauguré le jeudi 19 mai 2022, la première réunion du Groupe Opérationnel de Suivi. Cette initiative s'inscrit dans



le cadre du Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse et vise à réunir tous les acteurs locaux qui interviennent auprès des jeunes et des habitants. Cette rencontre, organisée par la Mission Locale de Gagny – Villemomble – Les Pavillons-sous-Bois, a réuni tous les acteurs locaux pour faire connaissance, échanger sur leurs pratiques et collaborer. Ce groupe se réunira tous les 2 mois pour proposer des solutions et évoquer les problématiques rencontrées sur notre territoire.

Deux actions d'aide au recrutement ont été organisées le 29 avril et le 18 mai par la Maison de l'Emploi et la Mission locale de Gagny – Villemomble – Les Pavillons-sous-Bois dans la galerie marchande du centre commercial Les Berges de l'Ourcq avec l'enseigne Cora.

➤ CCAS :

➤ Canicule : inscrivez-vous sur le fichier des personnes vulnérables



Chaque été, les services du CCAS intensifient leurs efforts auprès des seniors pour limiter les effets néfastes de la chaleur en cas de canicule et prévenir contre l'isolement.

Lorsque le plan canicule est activé, le CCAS déploie une cellule canicule et contacte régulièrement toutes les personnes inscrites sur le registre. Pour mener à bien cette action, il est essentiel que les personnes concernées, qui ne figurent pas encore sur ce registre, s'inscrivent

auprès des services du CCAS. Le formulaire d'inscription est accessible sur le site internet de la ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr ou auprès du CCAS

Quelles sont les personnes qui peuvent s'inscrire :

- Les personnes de 65 ans et plus résidant à leur domicile.
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile.
- Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'AAH, de l'ACTP, de la carte d'invalidité ou d'une pension d'invalidité.



CCAS
Maison des Services Publics,
1 allée de Berlin
Tél. : 01 48 02 75 47

➤ Sortie d'été

Le CCAS organise pour les seniors, une journée à Fontainebleau le samedi 2 juillet 2022

Programme

- Visite guidée des appartements du Château de Fontainebleau et de sa galerie, unique en Europe.
- Déjeuner dans un restaurant traditionnel de Fontainebleau.
- Accueil au bateau du Zia, pour une croisière sur le canal du Loing.

Inscriptions : CCAS (Service Action Sociale) - 1, allée de Berlin du 23 mai au 27 juin (merci de prendre rendez-vous au préalable Tél. : 01 48 02 75 47/63).

Documents nécessaires à l'inscription :

- pièce d'identité
- justificatif de domicile
- chèque de 58€ à l'ordre du Trésor Public

Séjour à Chartres

Le 2 avril, une quarantaine de seniors Pavillon-nais s'est rendue à Chartres lors d'une sortie



organisée par le CCAS. Une visite guidée de la Cathédrale a permis de découvrir le plus vaste ensemble de vitraux médiévaux en France. À l'issue de cette matinée, le petit train a accompagné les participants pour un déjeuner dans un restaurant au bord de l'eau. L'après-midi a été consacré à la visite de la ville. Chacun était ravi de pouvoir profiter à nouveau des sorties proposées par le CCAS.

➤ Lancement du Portail Famille

Depuis le mercredi 1^{er} juin, la ville des Pavillons-sous-Bois propose un nouveau service en ligne : le portail famille.

L'objectif est de faciliter le quotidien des parents en leur permettant de réaliser, rapidement, en ligne, les démarches relatives à la vie scolaire, périscolaire et extra-scolaire de leurs enfants.

Grâce à cette nouvelle plateforme, vous pouvez désormais :

- inscrire vos enfants à l'école et aux centres de loisirs directement en ligne, sans vous déplacer à l'Hôtel de ville,

- réserver leurs activités périscolaires et extra-scolaires,
- gérer les présences et les absences de votre enfant à la restauration scolaire et aux activités périscolaires en accédant à votre calendrier de réservation et effectuer des modifications si besoin,
- accéder à vos factures,
- gérer vos paiements en ligne
- transmettre des documents...

LEXIQUE

Bien distinguer les notions d'inscription et de réservation.

Inscription : ouverture de droit d'accès de votre enfant à une activité périscolaire ou extra-scolaire.

Réservation : sélection des jours de présence de votre enfant à une activité ou à la restauration scolaire.

Par exemple, vous souhaitez inscrire votre enfant au centre de loisirs en août :

Étape 1 : inscrire son enfant au centre de loisirs

Étape 2 : attendre la validation de l'inscription par le service EJS

Étape 3 : sélectionner et réserver les jours où l'enfant sera présent au centre de loisirs, en cliquant sur l'icône « Modifier les réservations ».

➤ Informations inscriptions activités périscolaires - 2022-2023

Depuis le 1^{er} juin, les inscriptions pour les centres de loisirs de cet été et pour les activités périscolaires (restauration scolaire et accueil du mercredi) de l'année scolaire 2022-2023 sont ouvertes.

Cas 1 : Votre enfant était inscrit aux activités périscolaires, extra-scolaires et/ou scolarisé aux Pavillons-sous-Bois pour l'année 2021-2022 :

Vous pouvez inscrire votre enfant à la restauration scolaire et aux centres de loisirs du mercredi depuis le 1^{er} juin directement sur le portail famille et réserver les jours de présence de votre enfant en cliquant sur l'icône « Modifier les réservations ».

Cas 2 : Votre enfant fera sa rentrée de septembre 2022 dans une école des Pavillons-sous-Bois pour la première fois :

Vous devez l'inscrire à l'école sur le portail famille (en joignant les documents demandés), puis attendre la validation de l'inscription par le service EJS. Dès réception de la validation de l'inscription,

il sera possible d'inscrire votre enfant aux activités périscolaires et de réserver les jours de présence pour l'année 2022-2023. **Pour tous les autres cas et si vous ren-**

contrez des problèmes sur le Portail famille, vous devez contacter le service Éducation, Jeunesse et Sport au 01 48 02 75 26 / 97 / 28 / 30

> Une nouvelle centenaire à l'Ehpad Les Clairières

Mardi 24 mai, Katia Coppi, Maire, et Françoise Raynaud, Adjointe au maire déléguée aux Affaires sociales et aux Seniors, se sont rendues à l'Établissement d'Hébergement pour Personnes âgées Dépendantes (Ehpad) *Les Clairières* afin de célébrer les 100 ans de Madame Denise Race.

Madame Race a profité de cette fête, entourée de sa fille unique Monique, de sa petite fille Pascale, de son petit-fils Nicolas et de son arrière-petite-fille, Talia. Tous se sont déplacés depuis l'Australie, la Côte d'Ivoire et la Suisse afin d'être réunis autour de leur aïeule en ce jour particulier.

Née le 24 mai 1922 à Orcemont dans les Yvelines, Madame Denise Race, née Bourgeois est Pavillonnaise depuis plus de 60 ans. Toujours à vélo, accompagnée de son frère, il n'était pas rare de la voir sillonner les rues des Pavillons-sous-Bois jusqu'à ses 88 ans, plus tard, c'était son vélo à la main qu'elle traversait la ville. Madame le Maire et Madame Raynaud ont de nombreux souvenirs de Madame Race, toujours devant son frère, en train de pédaler avec ardeur sur tout le territoire. Résidente des *Clairières*

depuis 10 ans, Madame Race, reçoit régulièrement la visite de sa fille qui a emménagé à proximité afin d'être au plus proche de sa mère. Madame le Maire et Madame Raynaud ont profité de leur visite à l'Ehpad *Les Clairières* pour célébrer l'anniversaire de Madame Paulette Casse qui fêtait, ce jour-là, ses 73 ans.

Nous souhaitons à Madame Denise Race et à Madame Paulette Casse le meilleur pour les années à venir.



Paulette Casse et Denise Race on fêté leur anniversaire.

> Déjeuner des professionnels de santé

Jeudi 19 mai, Madame le Maire et Jean-Marc Aydin, Conseiller municipal délégué à la Santé et au Handicap, ont convié l'ensemble des professionnels de santé de la ville des Pavillons-



sous-Bois, à un déjeuner afin d'échanger ensemble sur les problématiques de santé du territoire, en présence d'Annick Gartner, Adjointe au maire déléguée à la Petite enfance et à la Dépendance et de Philippe Dallier, Conseiller municipal délégué et Conseiller Départemental.

Près de 30 professionnels de santé (pharmaciens, docteurs, infirmiers, dentistes...) ont répondu présent à cette invitation. Éva Vidales, Directrice de l'APTA 93 (Association Plateforme Territoriale d'Appui) est intervenue afin de présenter des données et statistiques de santé relatives au territoire des Pavillons-sous-Bois.

À la suite de cette présentation, les professionnels de santé ont pu déjeuner dans une ambiance conviviale et propice à tisser des liens. Une nouvelle formule qui se renouvellera l'année prochaine.

> Micro-folie : inauguration au collège Anatole France

Le lundi 9 mai, Katia Coppi, Maire et Philippe Dallier, Conseiller départemental et Conseiller municipal délégué aux systèmes d'information, à la vidéosurveillance et à la cybersécurité, ont participé à l'inauguration et au vernissage de la Micro-Folie située dans le collège Anatole France. Cette Micro-Folie répond à trois ambitions : animer le territoire, diffuser la Culture au plus grand nombre et favoriser la création.

Les micro-folies, basées sur le modèle des « Folies » du Parc de la Grande Halle de la Villette, sont conçues comme des espaces culturels et conviviaux, constitués obligatoirement d'un « musée numérique », grâce auquel il est possible de contempler les œuvres d'une trentaine de musées, opéra, bibliothèques ou encore banques de films nationaux.

Ouvert à tous et à toutes, ce véritable lieu culturel propose tous les mois une programmation d'ateliers numériques, des conférences culture et des spectacles vivants.

La Micro-Folie des Pavillons-sous-Bois comprend un musée

numérique, un FabLab, une salle de lecture interactive et un espace réalité virtuelle.

La Micro-Folie est accessible gratuitement le mercredi de 12h à 18h30 et le samedi de 10h à 17h. Venez en famille !

49, avenue Georgette Bach - Collège Anatole France

Programme disponible sur le site : www.seinesaintdenis.fr



Philippe Dallier, Conseiller Départemental, Katia Coppi, Maire et Oldhynn Pierre, Conseillère Départementale.

> Week-end franco-allemand du 13 au 15 mai

« Les beaux jours reviennent et avec eux les hirondelles, mais aussi nos amis allemands qui nous ont rendu visite du 13 au 15 mai. C'était une petite délégation de 14 personnes, car beaucoup ont eu peur encore de la pandémie.

C'était l'occasion de suivre cette belle tradition qui veut qu'on donne le nom de la ville jumelée à une rue, un carrefour ou une place. Le lieu choisi est le square de la bibliothèque qui est devenu square Münstermaifeld, au cours d'une petite cérémonie sous la tutelle bienveillante de tous les édiles qui se succèdent, les deux anciennes mairies de la ville se dressent en effet encore ici.

L'émotion des deux maires se disputait à la gaieté des petites chansons adaptées de Trenet en l'honneur de la circonstance par Béatrice Gratton qui dirige la chorale Atout Chœur.

La plaque fut dévoilée en présence donc des deux maires, Katia Coppi et Claudia Schneider ainsi que de Philippe Dallier, maire et sénateur honoraire, conseiller départemental, des présidents des autres jumelages ainsi que des présidents du CPCP et du SHRPA. Katia Coppi et Philippe Dallier ont été également très présents tout au long de ce week-end, malgré leurs agendas chargés.

Les autres journées furent consacrées à la visite de Montmartre et à un voyage sur les Vedettes du Pont-neuf, rafraîchissant et reposant, pour découvrir le cœur historique de Paris.

À propos de Montmartre, la mascotte des élèves de Susanne, l'institutrice allemande, Filou, un chat en peluche, a fait une escapade, on l'a retrouvé sur une chaise dans un café, peut-être que Susanne l'avait oubliée, mais chut !

Enfin, le dimanche fut une journée champêtre, le matin, marché aux fleurs des Pavillons-sous-Bois, ensuite visite du château de Condé en Brie.

Ajoutons quelques repas très conviviaux et nos amis de Münstermaifeld sont repartis la tête pleine de belles images et d'impressions nouvelles, surtout que le beau temps nous a accompagnés tout au long de ce week-end.»

B. Slonski



Credit photo : J. Merlin



> Nécrologie : disparition de Elda Dupré



C'est avec une immense tristesse que nous avons appris la disparition de Elda Dupré née Savi. Décédée à l'automne dernier, Elda Dupré s'est éteinte à l'EHPAD Émile Gérard de Livry-Gargan après avoir passé de longues années aux Pavillons-sous-Bois. Née le 11 janvier 1927 à Trieux, Elda a vécu aux Pavillons-sous-Bois entourée de sa famille

et a beaucoup œuvré pour la ville et les jeunes, puisqu'elle a longtemps travaillé au sein de nos cantines scolaires. Membre du personnel communal, Elda aimait profondément son métier et était très appréciée de tous ses collègues. Elle laisse le souvenir d'une personne dévouée et soucieuse du bien-être des autres. Ses qualités humaines faisaient d'elle une personne douce et attachante que les gens aimaient côtoyer. Très attentionnée et aimante son départ laisse sa famille et ses proches dans une profonde tristesse. Nous présentons à sa famille et à ses proches nos plus sincères condoléances.

> Journée de la laïcité aux Pavillons-sous-Bois



À l'occasion d'un travail effectué tout au long de cette année pour la journée de la laïcité, deux classes de CM2 de l'école Pierre Brossolette, ainsi qu'une classe de maternelle de l'école Fontenoy, sont venues présenter leurs créations sur ce thème lors d'une exposition installée dans le hall d'honneur de l'Hôtel de ville.

Madame le Maire, une délégation d'élus, Nicole Weintraub, Présidente

de la délégation locale des Délégués Départementaux de l'Éducation nationale (DDEN) de Livry-Gargan - Les Pavillons-sous-Bois, Alain Gorez, Inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription, et des membres de la DDEN, étaient présents pour découvrir l'exposition, écouter les explications des enfants et échanger avec eux sur la laïcité.

Les élèves de CM2 ont également interprété l'hymne officiel européen - *Ode*

à la Joie - à deux reprises à la demande de Madame le Maire.

Ce partenariat entre la ville des Pavillons-sous-Bois et la DDEN est, chaque année, l'occasion de proposer aux enfants de réfléchir sur cette valeur fondamentale qu'est la laïcité et de découvrir les beaux dessins qui en découlent. Les œuvres des enfants ont été exposées dans le hall d'honneur de l'Hôtel de ville jusqu'au 8 juin.

> Elections Présidentielles



Résultats des bureaux de vote des Pavillons-sous-Bois

1^{er} tour dimanche 10 avril 2022

Inscrits : 11695 - Votants : 8080

Abstentions : 3615 - Nuls : 51

Blancs : 115 - Exprimés : 7914

Candidats	Nombre de voies	Pourcentage
Nathalie ARTHAUD	45	0,57%
Fabien ROUSSEL	132	1,67%
Emmanuel MACRON	1790	22,62%
Jean LASSALLE	148	1,87%
Marine LE PEN	1244	15,72%
Éric ZEMMOUR	784	9,91%
Jean-Luc MÉLENCHON	2808	35,48%
Anne HIDALGO	83	1,05%
Yannick JADOT	266	3,36%
Valérie PÉCRESSE	425	5,37%
Philippe POUTOU	55	0,69%
Nicolas DUPONT-AIGNAN	134	1,69%

2nd tour dimanche 24 avril 2022

Inscrits : 11702 - Votants : 7257

Abstentions : 4445 - Nuls : 149

Blancs : 498 - Exprimés : 6610

Candidats	Nombre de voies	Pourcentage
Emmanuel MACRON	4436	67,11%
Marine LE PEN	2174	32,89%

Les résultats des élections législatives du 12 et 19 juin sont consultables sur le site internet de la ville.

> Commémorations

> Devoir de mémoire

Le 31 mars, des élèves de CM2 accompagnés de leurs enseignants, Madame Bah et Monsieur Forget, se sont rendus à Meaux avec Anne-Marie Lepage et Jackie Simonin, tous deux membres du Conseil municipal et du Souvenir Français. La matinée a été consacrée à la visite guidée

du musée de la Grande Guerre et l'après-midi à la participation à des ateliers encadrés par deux guides du musée.

L'organisation de cette sortie pédagogique, sur le thème du devoir de mémoire, a reçu le soutien financier de la ville et de l'association le Souvenir Français.

> Cérémonie du 8 mai

La ville des Pavillons-sous-Bois a commémoré le 77^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. À cette occasion, plusieurs dépôts de gerbes ont été réalisés place de la Libération, à l'ancien cimetière, au rond-point du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918, et enfin place Charles de Gaulle au pied de la statue du Général. Au cours de cette cérémonie, les élus, les représentants des associations d'anciens combattants et les portes-drapeaux étaient accompagnés par les élèves de la classe de CM2 de Madame Bah de l'école Jean Macé.



> Retour en images

La ville a organisé, courant mai, 3 grandes manifestations : le Marché aux fleurs, la fête de l'Enfance et la Rencontre des Artistes.





Conservatoire municipal Hector Berlioz

➤ Les rendez-vous du conservatoire avant l'été

➤ La Fête de la Musique

À l'occasion de la fête de la musique, qui se tiendra le mardi 21 juin, les élèves de l'atelier musiques actuelles proposent un concert d'une heure à l'Auditorium Hector Berlioz dédié aux élèves des écoles primaires (plus spécifiquement pour les CM1 et CM2).

Au programme, des œuvres Rock (Queen, Toto, Police, Muse, Mickael Jackson et bien d'autres...).

Ce groupe participera, le soir, sur la place de l'Hôtel de ville à la scène ouverte.

Mardi 21 juin à 20h

Audition des classes d'orchestre de Dominique Spagnolo

Jeudi 23 juin à 19h30

Audition de la classe de guitares de Matthias Bouyssou
Audition des Musiques amplifiées des classes de Matthias Bouyssou, Pierre-Emmanuel Desfray et Théo Migeon

Vendredi 24 juin à 19h30

Audition de la classe de Chant lyrique de Nathalie Spinosi

Dimanche 26 juin à 14h

Gala de danse à l'Espace des Arts

Lundi 27 juin à 19h

Audition de la classe d'Art dramatique de Philippe Robert

Mercredi 29 juin à 19h

Audition de la classe de piano de Nystha Augustin

Jeudi 30 juin à 20h

Audition de la classe de violoncelle de Sylvain Gasqui

Lundi 4 juillet à 20h

Audition de la classe de violon de Valérie Thierse

Mardi 5 juillet à 18h30

Audition de la classe de piano de Ludivine Lapeyrade

Jeudi 7 juillet

Pièce de théâtre avec la Compagnie des 400 Zooms

➤ Préinscriptions au Conservatoire Hector Berlioz

Depuis le 1^{er} juin, le secrétariat du Conservatoire est ouvert pour enregistrer les préinscriptions pour les nouveaux et anciens élèves.
Préinscriptions en ligne sur le site de la ville en page d'accueil : www.les-pavillons-sous-bois.fr

➤ Les enseignements du Conservatoire

➤ Nouvelle Discipline :

À la découverte de la musique

Si votre enfant est indécis sur le choix de l'instrument, le Conservatoire propose de découvrir une sélection d'instruments pendant un an afin que votre enfant puisse choisir à l'issue de son année de pratique. Un an de découverte instrumentale ouvert aux enfants de 6 à 10 ans. Un cours unique, des instruments et des enseignants : une expérience !

➤ La musique

La formation musicale

- **Éveil** : dès la moyenne section maternelle
- **Cycles 1 à 3** : entrée dès le CP



Les pratiques individuelles

- **Observation** : dès l'entrée en CP
- **Claviers** : piano
- **Cordes** : violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique
- **Musiques amplifiées** : guitare électrique, guitare basse et chant
- **Percussions** : batterie, percussions
- **Vents** : clarinette, saxophone, trompette, flûte traversière, saxhorn, flûte à bec

Voix : chant lyrique

Les pratiques collectives

- Chorales, Maîtrise, Chœurs adultes
- Orchestre : 1^{er}, 2^e, 3^e cycles



- Atelier musiques amplifiées, Big Band (enfants et adultes),
- Ensembles de percussions, guitares, musique de chambre.

➤ La danse

La danse classique et la danse contemporaine





- **Éveil** : dès la moyenne section maternelle
- **Cycles 1 à 3** : entrée dès le CP
- **L'art dramatique**
- **Cycle 1 (enfant)** : 9 – 12 ans
- **Cycle 2 (adolescent)** : 13 – 18 ans



➤ Les Adultes

Les pratiques collectives

- Chœurs adultes
- Big Band

Les pratiques individuelles et collectives musicales

- Formation musicale
- Instrument

Tarifs adultes

NB : les disciplines sont divisées en trois cycles (de 3 à 5 ans). À chaque fin de cycle, l'élève doit passer un examen afin de valider ses acquis. Les cours de Maîtrise sont en Tarifs cycle 2.

➤ Inscriptions

Documents à fournir

- La feuille d'imposition de l'année en cours
- Un chèque libellé à l'ordre du Trésor public. Paiement par carte bancaire ou en ligne possible.

Les modalités d'inscription au conservatoire

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à un éveil musical ou un éveil danse, le conservatoire ouvre ses portes aux

enfants des moyennes et grandes sections maternelles.

À partir de l'entrée en CP vous pouvez les inscrire :

- **en danse** : votre enfant devra assister à un cours de formation musicale inclus dans son parcours chorégraphique du 1^{er} cycle (pendant une seule année) afin de développer au mieux le lien entre la musique et la danse.

- **en instrument** : les enfants pratiquant un instrument doivent participer **obligatoirement** à un cours d'ensemble, soit chorale (1^{er} ou 2^e cycles), musique de chambre, ensemble de guitares, de percussions, Big Band... soit orchestre (1^{er} ou 2^e cycles) et/ou musiques amplifiées...

- Inscriptions en guitare, guitare jazz et guitare électrique : à partir de 8 ans

➤ Les tarifs

QF	Formation musicale Instrument – Danse	Formation musicale – Instrument Danse – Art Dramatique			Danse Chorale Big Band	Formation musicale Instrument
	Eveil	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Adulte	Adulte
Jusqu'à 262	36,28	36,28	45,36	54,42	54,42	45,36
De 263 à 527	51,39	51,39	64,25	77,09	77,09	64,25
De 528 à 790	72,57	72,57	90,71	108,85	108,85	90,71
De 791 à 1 056	102,81	102,81	128,50	154,20	154,20	128,50
De 1 057 à 1 317	139,08	139,08	173,85	208,64	208,64	173,85
De 1 318 à 1 582	187,46	187,46	234,32	281,20	281,20	234,32
De 1 583 à 1 845	217,71	217,71	272,13	326,57	326,57	272,13
De 1 846 à 2 110	247,93	247,93	309,91	371,91	371,91	309,91
Plus de 2 110	266,07	266,07	332,57	399,11	399,11	332,57

Calcul du quotient familial

Basé sur le dernier avis d'imposition. Montant brut global du revenu fiscal divisé par le nombre de mois (12) divisé par le nombre de parts = quotient familial (QF).

Tarifs

Une fois votre quotient familial calculé, vous pouvez alors vous référer au tableau ci-dessus. Chaque discipline représente un tarif. Pour les personnes n'habitant pas la ville des Pavillons-sous-Bois, les tarifs sont majorés de 60 %.

➤ La validation des inscriptions

Lorsque vous avez effectué la préinscription soit par internet soit en direct, vous devez vous déplacer au conservatoire afin de valider les inscriptions.

La validation se déroulera entre le 25 août et le 9 septembre 2022. Pour compléter votre inscription vous devez vous présenter muni des documents demandés au secrétariat. Le même jour, vous seront fournis l'emploi du temps, les dates de rencontres avec les professeurs pour les cours individuels et les rendez-vous

pour les élèves inscrits en listes d'attente (exemple : piano, guitares...).

Toute validation d'inscription vaut acceptation du règlement intérieur du conservatoire Hector Berlioz

Horaires d'ouverture du secrétariat exclusivement pour cette période d'inscriptions seront :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis
De 9h à 12h (sur rendez-vous)
de 14h à 20h

Les mercredis

De 9h à 12h et 13h30 à 20h

La rentrée des classes du Conservatoire est fixée le lundi 12 septembre 2022.



CONSERVATOIRE MUNICIPAL HECTOR BERLIOZ

77-79, allée Danielle Casanova
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 41 55 17 60
conservatoire@lespavillonssousbois.fr

Le Cercle des Lecteurs



➤ LA VIE DISSIMULÉE

Marinca Villanova

L'auteur, Marinca Villanova, psychologue clinicienne auprès d'enfants et de familles, raconte une histoire peu banale à travers le regard de Nina âgée de sept ans jusqu'à son adolescence.

Nina vit la séparation de ses parents comme un bouleversement, un déchirement. Étienne, son frère de dix ans et son complice, l'accompagne régulièrement voir leur père présent au début, attentif, aimant.

Lorsque le père perd son droit de visite, il les abandonne sans lutter. Étienne s'éloigne aussi et Nina se retrouve seule avec sa mère extrêmement dépressive, la porte en quelque sorte... Les rôles : parents enfants s'inversent totalement.

Ce roman intéressant, à l'écriture appréciable et l'analyse fine, dévoile la capacité de résilience d'un enfant face à l'inconsistance de ses proches, son désir profond de renvoyer, pour se préserver, une image de « normalité absolue » aux autres, à l'extérieur.

Rebecca Cohen Donachie



➤ FLÂNERIES AU PAYS DES MOTS

Le bloc-notes des académiciens

Édition Philippe Rey

Depuis sa fondation en 1635 par Richelieu, l'Académie française a pour mission de veiller au bon usage de la langue française. Cet ouvrage, à la couverture rouge et or, est un vrai plaisir pour le lecteur. Chaque chapitre est très intéressant, surprenant, révélateur. Les jeux de mots, l'humour, animent les textes. Flâner le long des pages nous fait découvrir la vie des mots, l'orthographe, l'étymologie, les ombres du passé. Plus de vingt académiciens ont apporté leur talent. Citons Jean d'Ormesson, Éric Orsenna, Michel Serres, Max Fumaroli, Xavier Darcos, Hélène Carrère d'Encausse. Ainsi, les académiciens nous conduisent au pays des mots et nous révèlent leur enchantement. Nous découvrons les aventures de la translittération, l'histoire de la longue querelle concernant l'orthographe, et l'importance de nos valeurs. « Un point, c'est tout ! » La langue n'est pas un combat comme le rugby. En outre, la langue parlée a une grande influence sur la langue écrite, souligne Michaël Edwards. Quant à l'écriture, elle est, selon Voltaire, « la peinture de la voix ». Michel Serres, coiffé d'un bonnet rouge, souhaite que les anglicismes déclinent et que l'on pourfende l'usage qui en est fait trop souvent. Au milieu du 18^{ème} siècle, la langue française est devenue la « langue des dirigeants », « des gens de goût », des savants, de nombreux écrivains. Le lecteur découvre avec beaucoup d'attention et un réel plaisir *Les Flâneries au pays des mots*. Cet ouvrage est d'une richesse étonnante et d'une subtilité séduisante.

Geneviève Neubig



➤ LES PANTOUFLES

Luc Michel Fouassier

Sélection Folio

prix des libraires

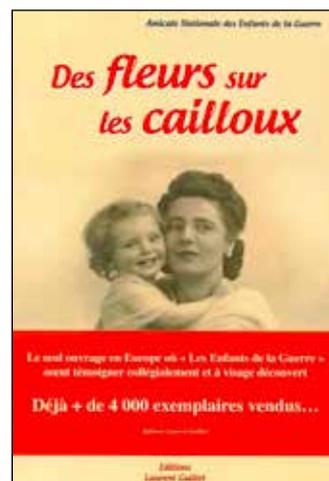
Un homme de la bonne bourgeoisie parisienne, que rien ne destine à être original, va voir sa vie transformée... à cause d'une paire de pantoufles.

Dès la première page, l'auteur nous décrit la vie quotidienne d'un homme ordinaire. En fermant sa porte d'entrée, il oublie les clés à l'intérieur de son appartement. Il se retrouve dehors en costume cravate et charentaises.

Cette situation incongrue, qu'il va rapidement trouver confortable, (à commencer par la sensation moelleuse des charentaises sur le bitume parisien), va le mener dans des situations cocasses, le plus souvent à son avantage. Ses charentaises vont le révéler à lui-même. Au cours d'un vernissage, il fera sensation et se verra hissé au pinacle des artistes contemporains. Notre personnage devient une sorte de héros, le chef de file de la Confrérie des pantoufles !

Ce qui était tout d'abord un hasard, puis un jeu, devient une véritable révélation. Peut-être notre personnage trouvera-t-il « chaussure à son pied ». Cet ouvrage, lu d'un trait permettra aussi au lecteur de se poser des questions sur ses choix de vie..., grâce à une paire de charentaises !

Adeline Humbert



➤ DES FLEURS SUR LES CAILLOUX

Auteur : collectif

Éditeur : Laurent Guillet

Dans la droite ligne de la conférence qui fut donnée à la mairie par Francis Boulouart qui est « un enfant de la guerre », c'est-à-dire un enfant dont le père était un soldat allemand, ce livre contient les récits de nombreux destins semblables au sien, très divers, mais tous bouleversants et douloureux. Ces enfants innocents ont souffert de la haine, de l'humiliation, des insultes après la guerre, enfants de boche qu'ils étaient, mais souvent également du silence de leur famille sur leurs origines. Comment se construire dans de telles conditions ? Grâce à l'Amicale Nationale des Enfants de la Guerre, un peu d'espoir est revenu dans leurs vies. Aussi étrange que cela puisse paraître, beaucoup recherchent avec courage et persévérance leur père et leur famille allemande, le besoin de retrouver ses racines sans doute. Le service des archives allemandes de l'armée est beaucoup aidé et a permis parfois des retrouvailles émouvantes. Les familles d'Outre-Rhin ont souvent accueilli avec chaleur et affection ces filles et ces fils, ces frères et sœurs retrouvés.

Les conséquences de la guerre sur la vie de nombreuses personnes, plusieurs centaines de milliers, sont assez peu connues, mais à l'heure actuelle les choses progressent, l'Allemagne offre la double nationalité à tous les enfants de la guerre qui la souhaitent, un beau geste et un beau symbole, un jalon de plus sur le long chemin de la réconciliation franco-allemande.

Brigitte Slonski

Bibliothèque municipale

AGENDA DES ANIMATIONS

> Concert Filipendule : duo de clarinettes basses



Samedi 25 juin, 15h

Formation atypique, Filipendule vous emmène dans un univers inhabituel aux multiples facettes. Au travers de transcriptions soignées, le duo explore tout le répertoire classique, de Bach à Poulenc en passant par Mozart, Bodin de Boismortier et Jean-Daniel Braun, et vous propose des concerts commentés balayant plus de 300 ans d'histoire de la musique.

Tout public, à partir de 10 ans



> Dictée

Samedi 17 septembre 2022, 15h

Vous maîtrisez les subtilités de la langue française ? En êtes-vous sûrs ? La dictée est une occasion conviviale de mettre à l'épreuve vos connaissances et de (re-) découvrir des règles alambiquées.



> Rencontre d'auteur

Samedi 1^{er} octobre 2022, 15h



En partenariat avec l'association franco-allemande des Pavillons-sous-Bois (AFAP), la bibliothèque vous propose de participer à un échange autour de la transmission des histoires familiales marquées par l'exil. Cet échange sera précédé d'une rencontre avec Gwenola Niccolaini et de la présentation de son livre *L'Algérie, connais pas*. L'autrice s'est mise en quête des traces qu'a pu laisser l'Algérie sur celles et ceux qui, partis tôt dans leur vie, ont gardé des souvenirs ou ne se rappellent rien et sur ceux qui sont nés en France en 1962 ou après. À partir des parcours individuels et des témoignages de ces Juifs de la seconde génération

se dessinent de manière originale et poétique, l'héritage et les non-dits de cet ailleurs familial pour tous quasi méconnu. À cette occasion, la librairie Folies d'encre des Pavillons-sous-Bois sera présente pour assurer la vente du livre.

Le nombre de places est limité : pensez à réserver auprès des bibliothécaires. Retrouvez plus d'informations sur ces événements sur le site internet de la bibliothèque : <https://lespavillonssousbois.bibenligne.fr>



Bibliothèque :

8, allée Robillard - Tél. : 01 48 47 95 54
lespavillonssousbois.bibenligne.fr



> Du nouveau pour l'été !

Amateurs de cuisine, jardinage ou de travaux manuels en tout genre, découvrez le nouvel espace loisirs de la bibliothèque. Trouvez votre inspiration parmi les 200 livres pour adulte et pour enfant à votre disposition. Venez également profiter d'un espace Presse repensé et plus lumineux. Une cinquantaine de titres est disponible sur des thématiques variées : actualités, presse féminine, sciences, sport,...



La bibliothèque vous accueille tout l'été :

- le mardi, de 14h à 18h,
- le mercredi, de 10h à 13h et de 14h à 18h
- le vendredi, de 14h à 18h,
- le samedi, de 10h à 13h et de 14h à 18h

C'est l'occasion de profiter des nouvelles conditions de prêt : vous pouvez désormais emprunter jusqu'à 10 livres et 5 revues par carte.



LES COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES À EMPRUNTER OU À RÉSERVER À LA BIBLIOTHÈQUE !

Mon dressing facile à coudre : 25 modèles intemporels pour votre garde-robe



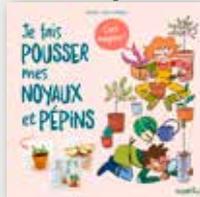
Dessain & Tolra - 2019

Annabelle Benilan

Annabelle Benilan est styliste et costumière. Elle est l'auteur de nombreux livres de couture accessible à tous. Dans mon dressing facile, elle propose 25 patrons qui permettent de créer ses vêtements pas à pas. Les modèles vont du plus simple (kimono, t-shirt...) au plus complexe (chemise, pantalon, trench-coat!). Des couturières débutantes aux

couturières confirmées, toutes y trouveront un modèle à leur niveau ! Testé et approuvé par une bibliothécaire-couturière !

Je fais pousser mes noyaux et pépins



Rusti'kid - 2021

Céline - I do it myself

Ne jette plus tes noyaux et tes pépins, fais-les germer et observe ta plante naître et grandir : c'est une expérience amusante et zéro déchet ! Un livre bien illustré pour tout savoir et bien choisir la plante, le pot, la terre, la luminosité, l'arrosage... **Dès 6 ans**

Elle décoration



Revue mensuelle

Un nouveau titre est désormais disponible à l'espace presse de la bibliothèque : il s'agit du magazine *Elle décoration*. Chaque mois, vous pourrez y puiser des conseils déco, retrouver les tendances du moment et découvrir des intérieurs d'exception.

Lunch box fait maison



Marabout, 2021

Envie de manger équilibré pour un repas de midi au bureau ? Puisez l'inspiration dans ces recettes faciles et rapides qui régaleront vos papilles. Au menu : des salades, des wraps, de bons petits plats et des en-cas sucrés. Vous pourrez ainsi varier les plaisirs tout au long de l'été pour vos pauses déjeuner au bureau ou même en plein air.

Espace des Arts

« La saison culturelle 2021/2022 touche à sa fin ! Et cette année fut magique ! Elle a été chargée de moments de partages et de souvenirs mémorables pour notre public grâce aux artistes de passage sur notre scène. Malgré des conditions atypiques, nous sommes heureux d'être toujours présents, plus motivés que jamais.

Nous tenons à remercier nos fidèles spectateurs de nous soutenir avec autant de ferveur depuis de nombreuses années et nous espérons les retrouver lors de la prochaine saison.

L'équipe de l'Espace des Arts a préparé une saison culturelle 2022/2023 sur mesure, placée sous le signe de la bonne humeur, de la découverte et de la convivialité. »

L'année culturelle à l'Espace des Arts sera **LA** saison du « **PLUS** » :

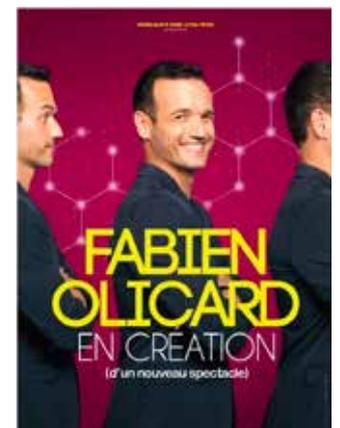
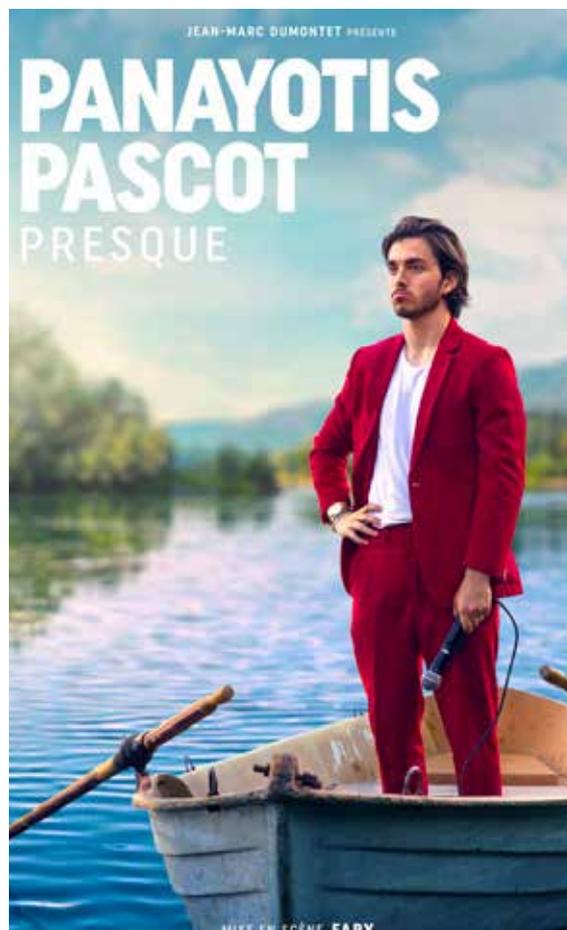
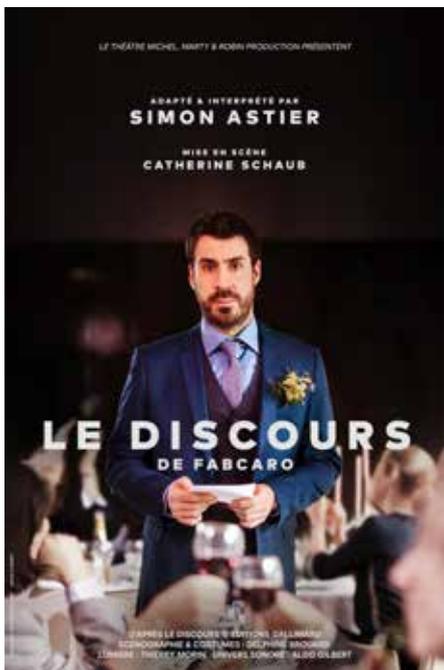


« PLUS » de rire avec le prometteur **Panayotis Pascot**, un plateau de stand-up-per le **Goku Comedy Club** ou encore l'humoriste et chroniqueur sur France Inter **Tom Villa**;

« PLUS » de spectacles familiaux qui feront rêver nos petits et grands spectateurs. De beaux moments en famille avec notamment le ballet féérique **Casse Noisette**, savoureux mélange entre hologrammes lumineux 3D, danseurs classiques et décors dignes de contes de fées ;

« PLUS » de magie pour nos spectateurs de tous âges qui se laisseront surprendre par le mentaliste & youtuber **Fabien Olicard**. Nos apprentis magiciens seront aussi émerveillés par le spectacle **13 rue du Hasard** de Laurent Piron, élu meilleur spectacle magique de l'année 2014/2015 par la fédération Française de magie.

Toujours « PLUS » de musique avec en tête d'affiche le mythique **Julien Clerc**, et la célèbre troupe américaine du **Harlem Gospel Choir** qui mettra l'ambiance





avec ses chants harmonieux empreints d'amour et d'espoir.

« PLUS » de théâtre avec la comédie **Une situation délicate** interprétée par **Gérard Darmon, Clothilde Courau et Max Boublil**. **Simon Astier** sera à l'affiche de la pièce **Le discours**, une adaptation du roman de Fabcaro qui aborde la thématique



de la famille avec légèreté et une pointe d'humour noir. On vous l'avait dit cette année vous allez vous divertir !

Et parce qu'on ne change pas une équipe qui gagne, les incontournables seront toujours au rendez-vous : **le Pavillons Jazz Festival** pour sa 18^e édition ou encore le **Grand Concert Classique** avec l'orchestre Sinfonietta.

À l'Espace des Arts, on ne fait pas les choses à moitié... Alors préparez-vous à nous rendre visite et à avoir les yeux remplis d'étoiles !

Pour prendre vos places de spectacles, rendez-vous dès le **21 juin à 14h** à l'accueil de l'Espace des Arts ou sur notre billetterie en ligne :

<http://billetterie.espace-des-arts.fr/>

Les horaires de la billetterie spectacle :

Du lundi au samedi de 14h à 19h30

Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h30

➤ EXPOSITIONS

➤ « École & cinéma » s'expose

Les élèves des Pavillons-sous-Bois et du Raincy reviennent pour notre plus grand plaisir ! Après un an de travail avec leurs enseignants autour des films du dispositif « École et Cinéma », nos apprentis artistes exposent leurs œuvres plastiques. Venez découvrir nos artistes en herbe qui possèdent toujours une imagination débordante !

Du 25 juin au 3 juillet 2022

> Vernissage le vendredi 24 juin 2022 à 18h

CINÉMA

UN CINÉMA DE QUALITE POUR TOUS !

Au programme des films d'art et d'essai ainsi que les films commerciaux les plus attendus !

Un grand écran et des petits prix !

En ce moment, tout augmente.... sauf votre cinéma favori !

Depuis septembre 2013, le cinéma de l'Espace des Arts n'a pas augmenté ses prix afin de permettre un accès à la culture au plus grand nombre.

Profitez de tous nos avantages :

Le mercredi c'est réduit !

Le tarif plein est à 5€
au lieu de 6,80€

Carte cinéma :

41€ les 10 places, valable 1 an
à partir de la date d'achat

AUTRES TARIFS CINÉMA

Tout public : 6.80€ - Carte adhérent/fidélité : 5€ - Senior, Jeune (-18 ans), Étudiant : 5€
Enfants (-12 ans) : 4.10€

RETRANSMISSION SPÉCIALE FÊTE DE LA MUSIQUE



➤ PLATÉE

Opéra de Jean-Philippe Rameau

Mardi 21 juin 2022 à 19h15

• 3h dont 1 entracte de 20 min



www.espace-des-arts.fr

Tél. : 01 41 55 12 80

144, avenue Jean Jaurès
Les Pavillons-sous-Bois



➤ Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture



Des loisirs pour tous !

APÉRO MUSICAL AVEC LE GROUPE LES ELLES

Samedi 25 juin 2022 à 19h

Elles vous emmèneront dans leur univers intimiste et revisiteront pour l'occasion de grands standards du jazz, entrecoupés de quelques haltes dans l'univers du tango ou de la soul...

Tarif tout public : 7€ - Adhérent : 5€

L'entrée comprend une boisson et une assiette de tapas.

INSCRIPTIONS 2022/2023

Les inscriptions aux activités pour les nouveaux adhérents ouvrent dès le 7 juillet 2022.

N'hésitez pas à venir vous informer sur les nouvelles activités !

POUR LA PÉRIODE ESTIVALE...

BAIGNOIRES DE L'OURCQ

Dimanche 3 juillet 2022 de 12h à 18h

Berges du canal de l'Ourcq au niveau de la Péniche *Le chat qui pêche*

Pour naviguer sur le canal de l'Ourcq dans une embarcation peu commune, participer à notre course de baignoires flottantes ! Convivialité et amusement garantis. Pour ceux qui n'ont pas de baignoire disponible, l'APJC vous en prêtera une. Plus d'excuse, vous allez devoir vous mouiller ! Pour vous inscrire, c'est simple : 01 48 02 07 79. Seul, en famille, ou entre amis venez profiter d'une journée ensoleillée sur les berges du canal et participer à nos animations : banquet citoyen, jeux en bois surdimensionnés, jeux de société, pêche à la ligne, maquillage, animation musicale, barbecue et buvette sur place.



L'ESPACE JEUNES

L'été est enfin là !

C'est l'occasion pour l'APJC de sortir et de profiter du soleil.

Comme chaque année, les jeunes de 11 à 17 ans peuvent participer aux animations proposées du 7 au 27 juillet 2022.

BÉNÉVOLAT

Envie de partager un peu de votre temps en prenant part aux actions de l'APJC ? N'hésitez pas à vous rapprocher de notre équipe ! L'accompagnement des bénévoles s'appuie sur les 55 ans d'expérience de l'association (convivialité, formation, livret bénévole utilisable pour la validation des acquis de l'expérience, etc.)

Au programme, de nombreuses sorties comme des balades en vélo, Five, journée à la mer (sous réserve), base de loisirs, soirée resto-théâtre, piscine et plein d'autres. Les vacances seront aussi l'occasion d'utiliser les casques de réalité virtuelle (VR), la borne d'arcade et d'autres consoles de l'association dans le cadre d'animations spécifiques organisées par les 14-17 ans. De nombreuses autres animations extérieures et sportives seront également de la partie pour ces vacances qui s'annoncent ludiques et festives. Pour toutes questions ou renseignements, contacter Kévin.

Concernant la rentrée 2022, n'hésitez pas à venir proposer vos idées pour que nous les construisions ensemble. Sont déjà envisagées pour la saison prochaine : des actions de solidarité avec les 16-25 ans, la mise en place d'un spot VR (jeux en réalité virtuelle). Vous avez une proposition ?

L'APJC sera en vacances du 1^{er} au 21 août 2022 inclus.

Pour la rentrée et la saison 2022-2023

Dimanche 11 septembre 2022

Retrouvez-nous au forum des associations pour découvrir notre nouvelle saison : activités, programmation culturelle, débats citoyens...

Tous les ateliers reprendront à partir du lundi 12 septembre 2022.

LE GRAND NAIN PORTE QUOI

Animations ouvertes aux enfants le dimanche

Du samedi 24 septembre 2022 à 20h au dimanche 25 septembre 2022 à 20h (24 h de jeux non-stop) - APJC

Le club de jeu de rôle et de société Le Nain Porte Quoi vous propose de participer à sa convention jeux pendant 24h non-stop.

Le samedi soir et la nocturne sont dédiés aux gros jeux pour les plus passionnés, alors que le dimanche proposera des jeux plus familiaux et grand public.

Une braderie de jeux et une buvette seront ouvertes tout le long de la manifestation.

Tarifs - tout public : 2€/adhérent APJC et/ou enfant de moins de 12 ans : 1€ (bar et petite restauration sur place). Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte responsable.

LOTO

Samedi 1^{er} octobre 2022 à 15h

Des cartons, des jetons... et de la bonne humeur ! Venez tenter votre chance et remportez de nombreux lots. Pour un moment ludique et convivial entre amateurs de jeux de hasard.

Tarif 1 carton : 2€/6 cartons : 10€/Bar et petite restauration sur place.



Pour toute information, connaître les tarifs et les modalités d'inscription :

APJC : 01 48 02 07 79

23, allée Etienne Dolet 93320 - Les Pavillons-sous-Bois
Site Web : www.apjc.org - Email : infos@apjc.org



➤ Accompagnement Scolaire des Pavillons-sous-Bois Retour sur les vacances de printemps de l'ASP

Après plusieurs mois où les sorties au sein de l'association étaient limitées, l'organisation des activités en extérieur a repris à l'occasion des dernières vacances scolaires. Tous ont apprécié de pouvoir renouer avec ces moments privilégiés de détente et de convivialité. Parents, enfants, bénévoles, animateurs et dirigeants de l'association ont tous participé à une visite historique proposée et animée par Jackie Simonin, Conseiller municipal délégué à la Vie associative et à la Mémoire combattante. Malgré le nombre réduit de bénévoles, l'ASP poursuit son action pour venir en aide aux enfants des Pavillons-sous-Bois. L'association formule le vœu que de nou-



veaux bénévoles rejoignent l'ASP afin d'être en mesure d'accepter tous les enfants qui souhaitent s'inscrire. C'est, hélas, avec un immense regret que l'association se trouve contrainte de refuser de nouveaux inscrits. Si vous avez un peu de temps libre, pensez aux enfants qui vous attendent avec impatience.



Contact ASP
06 51 08 99 14



➤ Club Yvonne de Gaulle

Le Club Yvonne de Gaulle est un club de loisirs qui accueille les personnes ayant du temps libre, dès 50 ans, tous les jours du lundi au vendredi de 14h à 18h.

Activités et cours :

après-midi jeux *, atelier perles *, atelier mémoire*, balade pédestre, balade à vélo et VTT *, belote*, bibliothèque *, billard *, bowling, belote *, ciné-club *, cours de danse, dessin, peinture *, esthétique, flipper *, internet *, marche, soirées à thème, sophrologie, sorties culturelles, spectacles, tarot *, tennis de table *, terrain de boules *, voyages, yoga...

* activités gratuites

Sorties :

- **Judi 23 juin** : balade pédestre au parc des Saussets
- **Fin septembre** : voyage annuel 2022 en Andalousie.



Rendez-vous au Club Yvonne de Gaulle :
39, allée Jean Baptiste Clément
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 48 25 02 - Courriel : cydg@orange.fr



➤ Randonnée pédestre : inscrivez-vous !

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine des 17 et 18 septembre, la ville des Pavillons-sous-Bois vous propose deux randonnées pédestres guidées ainsi que des visites des Pavillons de garde.

Programme des journées du patrimoine

Samedi 17 septembre :

- Matin à partir de 9 h : visites commentées des Pavillons de garde
- 14h : randonnée pédestre sur le thème de l'histoire des rues

Dimanche 18 septembre :

- Matin à partir de 9 h : visites commentées des Pavillons de garde
- 14h : randonnée pédestre sur le thème de l'histoire de la ville. La randonnée débutera place Carmontelle et se terminera à la Péniche *Le Chat qui pêche*.

Pour faciliter l'organisation de cet événement, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire avant le lundi 6 septembre 2022, par courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr en précisant votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

➤ Le Photo Club Pavillonnais organise...

Dans le cadre des prochaines **Semaines de la Photo** qui se dérouleront au mois d'octobre prochain, le Photo Club Pavillonnais organise un concours photo international auquel tous les pavillonnais sont invités à participer... Le thème est «**La Biodiversité, nos futurs**», soit pour en montrer les beautés et les réussites, soit pour témoigner de l'état dans lequel elle se trouve par l'action de l'homme sur son environnement.

Les images présentées devront permettre d'appréhender l'interaction entre l'Homme et son environnement (faune, flore, paysage...).

Ces interactions pourront concerner la nature seule, l'industrie, les loisirs, les transports, l'alimentation, la ville, l'agriculture... Pour la photographie urbaine, on pourra s'intéresser à la faune, la flore et l'environnement. Pour la nature sauvage, il faudra mettre en valeur l'interaction entre espèces, la protection des espèces... Les images retouchées et les montages sont autorisés. Les 50 photos primées seront exposées pendant les 15 jours de la manifestation à la salle Mozart de l'Espace des Arts, parmi les centaines d'autres photos des invités d'honneur, des clubs photo de la région et du PCP.

Parmi les invités prestigieux de ces 21^e Semaines de la Photo, le Club compte d'ores et déjà **Hans Silvester** avec un poème en images sur l'homme dans la nature, **Tony Crocetta** et **Marcelo Pettineo** avec leurs *Chroniques, contes et légendes de la savane et de la brousse africaine*, **Chris Morin-Eitner** avec une histoire de la ville revisitée façon verte, écologique et angkorienne, et les meilleures images du concours du **Festival de l'Oiseau et de la Nature** de la Baie de Somme 2022.

Lien inscription et règlement :

www.photo-club-pavillonnais.fr/inscription-concours-sdip/
Clôture des inscriptions
le 1^{er} septembre.

À vos appareils photo (ou vos photothèques) pour participer.

Par ailleurs, si vous faites de la photo et/ou souhaitez apprendre, nous apprendre, partager vos expériences, exposer vos photos, le Photo Club Pavillonnais est prêt à vous accueillir...

Il suffit de pousser la porte un vendredi soir (programme mensuel des séances sur le site du PCP)... ou prendre contact par courriel pour plus d'informations.

Dans le cadre des 21^e semaines de la photo aux Pavillons-sous-Bois du 8 au 23 octobre 2022
l'équipe organisatrice vous propose un

CONCOURS PHOTO INTERNATIONAL

La biodiversité nos futurs #3



1^{er} PRIX
UN SAFARI PHOTO DE 8 JOURS AU KENYA

Vous avez jusqu'au 1^{er} septembre 2022 minuit pour envoyer jusqu'à 8 images sur le thème :

La biodiversité

Les lauréats seront récompensés lors d'une remise de prix.
 Les cinquante premières photos seront exposées au coeur de cette manifestation.

Les semaines de la photo aux Pavillons-sous-Bois est l'une des manifestation photo les plus importantes d'Ile-de-France. Des invités prestigieux, plus de 800 photos...

Toutes les modalités et le règlement sur notre site internet
photo-club-pavillonnais.fr

Dossier d'inscription
photo-club-pavillonnais.fr/inscription-concours-sdip/

Nous contacter : **contact@photo-club-pavillonnais.fr**











Photo Club Pavillonnais

171, avenue Jean Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Réunion le vendredi soir à partir de 20h30

www.photo-club-pavillonnais.fr

Nous contacter : photo.club.pavillonnais@gmail.com

ou contact@photo-club-pavillonnais.fr

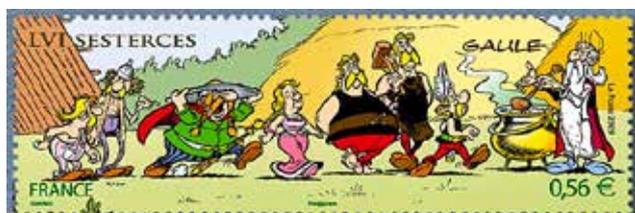
➤ Cercle Philatélique et Cartophile

Les Gaulois aux Pavillons-sous-Bois

Le 21 mai, un village gaulois a été installé sur le parking du gymnase Lino Ventura à l'occasion de la Fête l'Enfance. Le service de l'enfance et dix centres de loisirs de la commune avaient organisé des jeux, des ateliers, des stands, des spectacles, pour la plus grande joie des petits et des grands Pavillonnais. Messages, défis, énigmes ont mis à l'épreuve les participants tout au long de l'après-midi, sur le thème des voyages d'Astérix et Obélix. Ce sympathique duo reflète bien le comportement gaulois, toujours rebelle et au caractère bien trempé. Mais qui est exactement Astérix? D'où vient-il? Qui l'a créé? Si les noms des auteurs, Albert Uderzo pour les dessins et René Goscinny pour les textes sont connus par les nombreux lecteurs, il semble important de faire un petit rappel de l'histoire de cette formidable création.

Très jeune, **Albert Uderzo** (1927-2020) se passionne pour les héros de Walt Disney. Aimant le dessin, et étant très doué, il travaille pour plusieurs revues, et devient reporter dessinateur à France Dimanche. En 1951, un scénariste Français, **René Goscinny** (1926-1977), arrive des États-Unis où il travaillait dans la presse. Devenant rapidement des amis, les deux collaborateurs réfléchissent à un projet pour une bande dessinée dans le journal Pilote destiné aux enfants, sous la direction de François Clauteaux. René Goscinny souhaite que la BD soit en lien avec l'histoire de France, c'est donc « **Les aventures d'Astérix le Gaulois** » qui paraît en 1959.

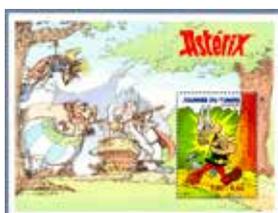
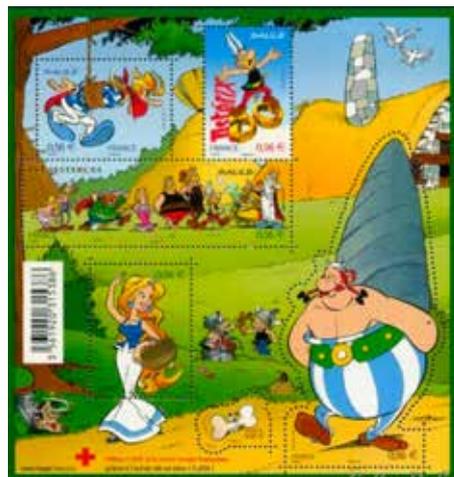
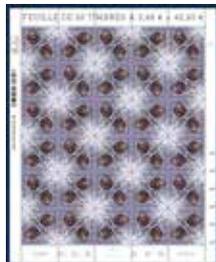
Le héros, un Gaulois petit et futé, Astérix, a un compagnon, Obélix, gentil, un peu naïf, très costaud, tombé petit dans une marmite de potion magique préparée par le druide Panoramix. Autour d'eux gravitent les habitants du village, le chef Abraracourcix, le barde Assurancetourix...



et ces Gaulois vivent des aventures extraordinaires. C'est immédiatement le succès et des albums voient le jour, parallèlement au périodique, ainsi que le petit chien Idéfix.

Les aventures

Dessins un peu caricaturaux, dialogues savoureux, jeux de mots, clichés des peuples, humour et dérision plaisent à tous les lecteurs. Les albums qui racontent leurs périples dans tous les pays, s'arrachent dès leur sortie. En 1965, le premier satellite français porte le nom d'Astérix, en 1966 un feuilleton radio-phonique avec la voix de Roger Carel voit le jour, et un film animé sort en 1967. En 1977, après 23 albums qui ont



rencontré un succès mondial, René Goscinny meurt. Il faut deux ans à Uderzo pour reprendre les aventures d'Astérix. Il décide de continuer sous son nom, et crée les Éditions Albert René. Des jeux vidéo sont créés, puis le Parc Astérix ouvre en 1989. Un film avec de vrais acteurs, **Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre** sort à son tour en 2002. En 2013, Astérix continue sous la plume de Jean-Yves Ferri et Didier Conrad sous le regard d'Uderzo. Celui-ci meurt en 2020, mais en 2021 le 39^{ème} album, **Astérix et le griffon** sort, toujours dans l'esprit qui animait les créateurs.

La Poste a sorti des timbres pour la journée du timbre dès 1999, puis en 2009 pour les 50 ans du petit héros, ainsi qu'un carnet avec les différents villageois et un bloc en 2019.

En 2019 également, une pièce de 2€ est éditée par la Monnaie de Paris, et cette année une nouvelle série célèbre cette figure emblématique de la BD : pièces de 200€ et 2€ en or, 10€ et 50€ en argent, 10€ colorisées. Des tas d'objets de l'univers de nos Gaulois ont été vendus depuis le succès de ces BD.

Avec 39 tomes des aventures d'Astérix, 380 millions d'albums vendus dans le monde entier, dans 111 langues, nos amis Gaulois n'ont pas fini de nous faire rire et découvrir de nombreuses péripéties.



Cercle Philatélique et Cartophile
Tél. : 01 48 48 37 44

➤ Chorale Pavillonnaise : Atout Choeur

La chorale des Pavillons-sous-Bois, dirigée par son chef de chœur Béatrice Gratton, participe régulièrement aux manifestations organisées par la ville. La chorale a très récemment répondu présente pour participer au dévoilement de la plaque du Square Münstermaifeld dans le cadre de la réception du jumelage Allemand. À cette occasion, la chorale a revisité la célèbre chanson *Y a d'la joie* de Charles Trenet. Un moment festif et joyeux partagé avec le public présent.

Si vous aimez chanter et que vous êtes libre les mardis après-midi, la chorale vous accueille de 14 h à 16 h à la salle Jean Moulin, 146, avenue Aristide Briand.

Séances d'essai pour découvrir cette activité en prenant rendez-vous au 06 78 99 17 91



➤ AFAP : Conférence **Mon père était un soldat allemand**

Une conférence a été organisée par l'Association franco-allemande des Pavillons-sous-Bois le mercredi 7 avril sur le thème : *Mon père était un soldat allemand*. Francis Boulouart est venu de son Nord natal nous parler de ce sujet devant un public nombreux et passionné dans la salle des mariages de la mairie. Madame Katia Coppi, Maire, ainsi que Monsieur Éric Guichard, président de la Société historique du Raincy et du Pays d'Aulnoye nous ont fait l'honneur d'être présents.

Francis a une personnalité dynamique et chaleureuse qui étonne d'abord. Comment, il n'est pas brisé par ce destin douloureux ? Eh bien non, il a eu plusieurs chances, l'amour de sa mère qui n'a jamais

voulu l'abandonner, la révélation, très tôt, de ses origines et un caractère courageux et optimiste.

Après les difficultés du départ dans la vie, les moqueries des camarades, la haine et le mépris des adultes, il a connu une belle réussite professionnelle dans une entreprise de chaussures, s'est marié, a eu des enfants et des petits-enfants.

Cependant, à un certain moment de sa vie, il a eu le désir de retrouver son père allemand ainsi que son frère et ses sœurs de l'autre côté du Rhin.

Son père qui était revenu de la guerre et s'était marié en Allemagne, oublié de sa fiancée et de son petit garçon français, était mort, mais il a noué avec l'épouse

allemande de son père et son frère une amitié profonde, le mot allemand si chargé d'émotion « mein Bruder » prend ici tout son sens. La haine et la rancune n'ont pas de place dans le cœur de Francis, c'est un pur. Francis nous a raconté la belle histoire de sa vie, belle même si elle est tragique et semblable à de nombreuses autres qu'il se fait un devoir de représenter.

Combien d'enfants en effet ont connu ce sort et l'ont moins bien vécu ?

Il faut le remercier pour cette belle leçon de vie à transmettre aux jeunes également, à savoir qu'il n'y a pas de fatalité, que même après un départ difficile, on peut réussir sa vie à force de courage et de volonté.

B. Slonski



BROCANTE DE LA BASOCHE

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2022

Inscription
avant le 5 septembre 2022
sur le site internet de la ville :
www.les-pavillons-sous-bois.fr

Tarif : 20€ les deux mètres

Brocante organisée par EGS

DIMANCHE 26 JUIN 2022
À PARTIR DE 14H

SPORTS EN FÊTE

**ACTIVITÉS SPORTIVES PAR LES
ASSOCIATIONS PAVILLONNAISES**

**ANIMATIONS JEUX : TOMBOLA, CIRQUE, PARCOURS TROPICAL,
TRAMPOMOBILE, SCULPTEUR DE BALLONS, MAQUILLAGE,
JONGLEUR MONOCYCLE, JEUX EN BOIS**

Stade Léo Lagrange
Avenue Anatole France • Les Pavillons-sous-Bois
Tenue de sport conseillée

➤ Sécurité et délinquance : quid du rôle de l'État ?

Au mois de mai dernier, la ville et la majorité municipale ont tenu à organiser, après deux ans d'arrêt, les réunions de quartier auxquelles vous tenez tant. Elles furent, comme d'habitude, riches d'enseignements et particulièrement instructives. Force est de constater que le sujet de l'insécurité et des manquements d'une police nationale trop souvent absente ou empêchée a cristallisé les mécontentements. Alors que la délinquance, l'insécurité et les cambriolages augmentent de manière exponentielle, il n'est pas admissible que le commissariat de Bondy ne soit pas en capacité de répondre aux sollicitations des

Pavillonnais et concentre ses interventions à Bondy.

C'est la raison pour laquelle Madame le Maire, après avoir alerté le Sous-Préfet du Raincy puis le Préfet de la Seine-Saint-Denis, rencontrera, début juillet, Monsieur Didier LALLEMENT, le Préfet de Police de Paris, afin d'évoquer la situation catastrophique de ce commissariat vétuste et inadapté et de demander des effectifs supplémentaires afin d'assurer la sécurité et le maintien de l'ordre aux Pavillons-sous-Bois, en lien avec les agents de police municipale.

En effet, les élus de la majorité municipale ne sauraient se résoudre à cet abandon

caractérisé des forces de l'ordre. Il est primordial qu'un travail précis de repérage et de maillage territorial soit réalisé afin de contenir et d'endiguer, quartier par quartier, les actes malveillants et délictuels. Cette situation n'est pas acceptable d'autant que la ville a, depuis de nombreuses années maintenant, mis en place un certain nombre de dispositifs pour assurer la sécurité des administrés qui est pourtant, rappelons-le, une mission régalienne qui incombe aux services de l'État. Le combat continue ! ■

Les élus de la Majorité municipale

➤ 200 familles en attente d'une place en crèche !

Prévue dans les programmes municipaux de la majorité de droite en 2014 et en 2020, la nouvelle crèche installée dans l'ancienne colonie de vacances de la Villette, à côté du nouveau collège A. France est ouverte. Ouf ! Sa création était promise début 2017... Quel retard ! La promesse électorale n'a pas été honorée. On pouvait espérer que cet équipement soit rapidement opérationnel. Hélas ! faute de recrutement des auxiliaires de puériculture, 28 berceaux sont ouverts pour une capacité de 45 places. C'est inadmissible : 35 % seulement des 200 familles auront une réponse favorable à la rentrée. Et les autres ? Elles resteront

dans l'angoisse et l'incertitude concernant la garde de leur enfant. La majorité privilégie encore les aspects comptables. L'humain est négligé.

Nous proposons d'agir sur les salaires des agents et sur le régime indemnitaire pour rendre ces postes attractifs et faciliter les recrutements. Quel manque de volonté pour recruter ces personnels ! Ne pourrait-on pas envisager un partenariat avec les établissements de formation ?

Quels que soient les postes, la majorité municipale dit la même antienne : on ne trouve personne ! C'est une fausse raison, il s'agit en réalité de limiter drastiquement les dépenses de personnels et de différer

les projets. Exemple : le recrutement d'un manager centre-ville annoncé en 2019 n'est pas réalisé. Essentiel pourtant en raison de nombreux commerces inoccupés ! Il manque partout sans contester des agents. Tous les services publics se dégradent alors que la taxe foncière augmente de 3 % !

Les réunions publiques de quartiers ont montré le mécontentement des Pavillonnais dans de nombreux domaines. ■

DENY, S. CALISIR, J-F CHLEQ

Liste citoyenne, solidaire et écologiste

f Pavillons-sous-Bois, la voix de l'Opposition

➤ Et si on parlait culture...

L'organigramme des services de la mairie, que je demandais depuis mon élection au conseil municipal, nous a enfin été présenté lors de sa dernière séance.

Ce document met en exergue de façon criante l'absence d'un service culturel. Cette absence fait écho à la demande que je formule, lors de chaque commission culture et de l'examen du dernier budget, de la création d'une ligne budgétaire dédiée à la culture, cruellement absente elle aussi des débats.

Chacun sait que la culture, au delà du plaisir qu'elle procure, favorise l'intégration des habitants et développe le lien social, ce dont nous avons vraiment

besoin à Pavillons sous Bois.

Un service culturel, bénéficiant d'une ligne budgétaire spécifique même modeste, permettrait de définir et d'impulser, sous la responsabilité des élus, une politique culturelle qui coordonnerait entre autres l'action des équipements culturels et des associations de la ville dont on peut souligner le dynamisme. Il constituerait aussi un relais de la politique de la ville auprès des partenaires institutionnels, notamment pour obtenir des subventions nécessaires à la mise en œuvre de projets innovants.

On pourrait ainsi, par exemple, rêver d'un salon du livre plus ambitieux s'appuyant

sur des écrivains qui animeraient en amont des ateliers d'écriture, des interventions scolaires, des lectures publiques et des rencontres avec les lecteurs...

En attendant que ce rêve devienne réalité, je vous souhaite de bonnes vacances les plus culturelles et les plus agréables possible. ■

Jenny Lebard

La ville des Pavillons-sous-Bois recrute

➤ Direction Enfance, Jeunesse, Sports

- Directeur Education Jeunesse et Sport
- Animateur centre de loisirs et Pause méridienne
- Educateur(rice) de Jeunes Enfants
- Auxiliaires de Puériculture
- Médecin de crèche (10h/mois)
- Responsable Jeunesse et Sports
- Directeur Adjoint Multi-Accueil

➤ Direction des Finances

- Responsable Budget et Comptabilité

➤ Direction Générale des Services

- Directeur Général Adjoint des Services – Pôle Population

➤ Restaurants Communaux

- Agent de cuisine
- Responsable Adjoint de Cuisine

➤ Pôle santé / social

- Travailleur Social / Evalueur APA - Pôle Action sociale
- Dentistes - Centre municipal de santé
- Orthodontistes - Centre municipal de santé
- Endocrinologue - Centre municipal de santé
- Médecin généraliste - Centre municipal de santé
- Aide-soignante - SSIAD
- Auxiliaire de vie

➤ Police municipale

- Agent Point école (temps non complet)
- ASVP
- Policier Municipal

➤ Direction des Services Techniques

- Agent des Espaces Verts
- Responsable Adjoint Propreté

➤ Service Urbanisme

- Instructeur Droit des Sols

➤ Service commerce

- Manager Centre-ville

➤ Direction des Ressources Humaines

- Directeur des Ressources Humaines



Retrouvez l'intégralité des offres d'emploi sur le site internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr et postulez en ligne

La ville recrute des surveillants des traversées piétonnes près des écoles

Pour assurer la sécurité des jeunes Pavillonnais qui se rendent à l'école des surveillants « points école » sont recrutés tout au long de l'année.

Caractéristiques du poste

Temps de travail hebdomadaire : 8h52

Si vous êtes intéressé, rendez-vous sur le site internet de la ville rubrique offre d'emploi pour consulter le détail de l'annonce et postuler en ligne.

Site : les-pavillons-sous-bois.fr

Les postes sont à pourvoir immédiatement !

➤ Infos commerces

Au faim Gourmet

La boulangerie-pâtisserie *Au Faim Gourmet* située 27, avenue de Chanzy a récemment été mise à l'honneur en remportant le Concours de la meilleure brioche de Seine-Saint-Denis et la 5^{ème} place de la meilleure baguette de tradition Française du département. Cette double distinction récompense le professionnalisme de cette belle entreprise Pavillonnaise. Nous leur présentons nos plus sincères félicitations !

Coordonnées :

Au Faim Gourmet
27 avenue de Chanzy - Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 48 20 47





➤ Urgences médicales

➤ **MÉDECINS PLATEFORME DE RÉGULATION DU 93: 15**

➤ **URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24H SUR 24**

- Hôpital J. Verdier - avenue du 14 juillet - Bondy - 01 48 02 66 66
- Clinique Vauban consultations sans rendez-vous.
De 9h à 21h, 7J/7 - 135, avenue Vauban - Livry-Gargan **01 45 09 73 00**
- Hôpital Privé de l'Est Parisien - 11, boulevard de la République - Aulnay-sous-Bois.
Le service des Urgences est ouvert 24h/24 - 7J/7 et joignable au **01 48 19 33 34**

➤ **URGENCES MÉDICALES DE NUIT: le 15**

➤ **SOS MÉDECINS NORD SEINE ET MARNE** : un cabinet de garde a ouvert au 18, rue Gustave Nast à Chelles. Ce cabinet est ouvert à tous. L'accès y est régulé par le standard de SOS Médecins, il faut donc s'inscrire par téléphone préalablement au **0825 56 77 00**. Les rendez-vous sont donnés au jour le jour (jamais pour le lendemain). www.sosmedecins77nord.com



➤ Permanence des chirurgiens-dentistes

- **Hôpital Jean Verdier**: dimanches et jours fériés de 9h à 17h.
Garde libérale dans le service stomatologie.
Les patients doivent appeler avant de se déplacer. **Tél. : 01 48 02 66 66**
- **SOS dentaire**: tous les soirs, rendez-vous de 20h à minuit. Prendre contact par téléphone à partir de 18h au 01 43 37 51 00. Le week-end sur rendez-vous.
Adresse: 87, boulevard du Port Royal - Paris.
- **Hôpital de la Pitié Salpêtrière**: tous les soirs de 18h30 à 8h30.
Numéro de téléphone direct pour les urgences: **01 42 17 72 47**
Adresse: 47, boulevard de l'Hôpital - Paris



➤ Pharmacies de garde

www.monpharmacien-idf.fr

MonPharmacien est une application mobile doublée d'un site web qui fournit l'information officielle sur **les pharmacies ouvertes** en Île-de-France, notamment les pharmacies de garde les dimanches, les jours fériés et la nuit. **MonPharmacien (www.monpharmacien-idf.fr)** est le fruit d'une collaboration entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France et l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Pharmaciens Île-de-France.

Pharmacies: gardes de week-ends et jours fériés assurées jusqu'à 21h

PHARMACIE DE L'EUROPE

01 48 47 42 97

112, avenue de Rome 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Ouvert 7 J/7 de 8h à 21h et de 9h à 20h les dimanches et les jours fériés

PHARMACIE CHANZY

01 48 48 10 64

1, avenue Chanzy 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Un dimanche sur 2



➤ État-civil

La publication des actes d'état-civil est désormais soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-Etat-Civil de la ville.

MARIAGES

- Mr Sasa SEOVIC et Mme Emma BRINGEL
le 28/05/2022

NAISSANCES

- BISSANGOUX Sohan né le 23/04/2022
à Saint-Maurice

Don exceptionnel Remerciement

Madame Jeanne Maylin, Pavillonnaise, est décédée le 26 août 2020 à l'âge de 100 ans et a fait part dans son testament de sa volonté de léguer la somme de 744 688,88 € à la ville des Pavillons-sous-Bois.

Une délibération du Conseil municipal a validé l'acceptation du don qui contribuera au financement des investissements inscrits au budget 2022.

La ville est reconnaissante et souhaite au travers de cette information dans le magazine de la ville saluer la mémoire de Madame Maylin.

Permanences du conciliateur de justice

La ville des Pavillons-sous-Bois propose, de nouveau, des permanences gratuites du conciliateur de justice à destination des Pavillonnais.

Le conciliateur de justice reçoit les Pavillonnais à l'Hôtel de ville, sur rendez-vous uniquement, les premiers et troisièmes mardis de chaque mois de 14h à 17h. (Excepté en juillet et août)

Les permanences sont réservées aux Pavillonnais sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité.

Prise de rendez-vous par téléphone au **01 48 02 75 05**

Permanences en Mairie

Ouverture du service Population Etat-Civil le samedi matin :

Pas de permanence le samedi en juillet et en août, excepté le samedi 2 juillet.



Téléphones utiles

➤ **COMMISSARIAT DE BONDY**: Tél. : **01 48 50 30 00** ou le **17**

➤ **POLICE MUNICIPALE**

Maison des services Publics allée de Berlin Tél. : **01 48 02 75 37**

➤ **Permanence technique de la ville**: **01 48 48 20 94**



Fête Nationale

Mercredi 13 juillet



21h30 Distribution de lampions sur le parvis de l'Hôtel de ville

22h30 Départ de la retraite aux flambeaux

Parcours : Place Charles de Gaulle, avenue Jean Jaurès, allées Brossolette et Eugène Fischer, avenue Anatole France, Stade Léo Lagrange.

23h **FEU D'ARTIFICE**
au stade Léo Lagrange

23h30 à 2h Bal populaire

Stade Léo Lagrange

Avenue Anatole France • Les Pavillons-sous-Bois

GAGNEZ UNE VOITURE

AVEC



Arthurimmo.com
LE RESEAU NATIONAL IMMOBILIER 100% EXPERT

DANS NOS DEUX AGENCES
LIVRY-GARGAN ET
LES PAVILLONS-/S-BOIS

Du 1^{er} JANVIER
au 31 DÉCEMBRE 2022

CONFIEZ-NOUS LA VENTE
DE VOTRE HABITATION

et participez au tirage au sort
d'une valeur de 13 000 €^{*}
pour l'achat partiel ou total
d'un véhicule dans l'un des
garages du groupe NEP Car.



* Jeu avec tirage au sort pour toute personne ayant confié un mandat exclusif et vendu aux agences arthurimmo.com de Livry-Gargan et des Pavillon-sous-Bois participantes au tirage au sort. Conditions et règlement disponibles par mail à l'adresse gargan@arthurimmo.com, dans les agences participantes au tirage au sort. Le règlement du jeu est déposé à la SELARL ACTA PIERSON et ASSOCIÉS titulaire d'un office d'huissier de justice domicilié 15 rue de Sarre BP 15126 57074 METZ Cedex 3. Photo non contractuelle.

Nous sommes présents sur votre commune depuis 1998. Notre réseau 100 % expert est constitué d'une équipe spécialisée en succession, en conseil juridique, fiscal, financier et commercial. L'estimation de votre bien vous est offerte et nous assurons un suivi personnalisé de la mise en vente jusqu'à la signature chez le notaire.

Au plaisir de vous rencontrer !



Arthurimmo.com
LE RESEAU NATIONAL IMMOBILIER 100% EXPERT



AGENCE DE LA LIBÉRATION

1 boulevard Robert Schuman
LIVRY-GARGAN
01 43 84 39 70



AGENCE DE LA GARE

1 place Dissery Forfry
LES PAVILLONS-SOUS-BOIS
01 48 48 30 30

www.gargan-arthurimmo.com

